Destinations

Réforme ferroviaire
Activités Sociales menacées

C.E. Cheminots

Janvier - Février - Mars 2016
Activités

Vous recevez le programme activités du CE Cheminots PACA pour la dernière fois.

La loi du 4 août 2014 portant réforme ferroviaire a de lourdes conséquences sur les périmètres des Comités d'Etablissement en charge des activités sociales de proximité.

A partir du 1er janvier 2016, les cheminots de la région PACA déjà répartis en 3 EPIC depuis le 1er juillet, seront rattachés à différents C.E. : 1 C.E. Cheminots PACA Mobilités, 5 C.E. nationaux (EPIC Réseau), 1 C.E. national (EPIC de tête).
A ceux-là, s'ajoutent les C.E. Fret, Gares et Connexions et Clientèles.

C'est pourquoi sans un accord de gestion national sur les activités sociales, entre organisations syndicales représentatives, les activités et les installations du CE Cheminots PACA seront fatalement diminuées. De plus, elles resteront accessibles uniquement aux agents rattachés à Mobilités.

Sans accord de gestion, c'est aussi l'équilibre entre les C.E. et le C.C.E. qui risque d'être impacté ; en effet, ce maillage permet à tous les agents et leurs familles, un accès aux vacances en garantissant une équité de traitement.

Deux exemples actuels pour illustrer :

- Les Elus du CE Gares et Connexions ayant refusé un accord global sur les activités sociales, les agents dépendant de ce C.E. n'ont plus accès aux activités de proximité du C.E. Cheminots PACA
- Les Elus du C.E. Fret ayant accepté de conventionner, tous les agents dépendant de ce C.E. ont accès à l'ensemble des activités du C.E. Cheminots PACA.

De ce fait, les agents du C.E. Fret partagent les moments d'échanges et de convivialité autour des fêtes de fin d'année, de l'activité enfance, dans les nombreux voyages adultes (Inde, Pérou, Portugal…), ainsi que dans les spectacles de notre programme culturel : festival d'Avignon, Chorégies d'Orange, concert Cigal'.. Sans oublier les engagements du CE en faveur de la Paix tels que les séjours au Japon ou à New York.

A défaut d'accord au niveau national, c'est toutes ces belles activités de proximité qui risquent de disparaître.

Francisco Murillo
Secrétaire du CE des Cheminots PACA

LES ESPACES DU C.E.

ESPACE C.E. DE GAP
Cour de la Gare - 05000 Gap
✆ 04 92 40 93 50 - SNCF : 529 350
Mél. : espacegap@ce-paca.org

ESPACE C.E. DE VEYNES
Gare de Veynes - 05400 Veynes
✆ 04 92 58 32 45 - SNCF 529 245
Mél. : espaceveynes@ce-paca.org

ESPACE C.E. DE MIRAMAS
18, rue Gabriel Péri, 13140 Miramas
Mél. : espacemiramas@ce-paca.org

Antenne
✆ 04 90 44 44 67 - SNCF : 524 467

Bibliothèque
✆ 04 90 44 44 97 - SNCF : 524 497

ESPACE C.E. DE VAUCLUSE
Cour de la Gare.
Bât. Sce Social, 1er étage 84000 AVIGNON
Mél. : espacevaucluse@ce-paca.org

Antenne
✆ 04 90 27 84 51 - SNCF : 528 451

Bibliothèque
✆ 04 90 27 84 22 - SNCF 528 422

ESPACE C.E. DU VAR
377, bd de Tessé, 83000 Toulon
✆ 04 94 09 53 10 - SNCF : 585 310
Mél. : espacevar@ce-paca.org

ESPACE C.E. DES ALPES MARITIMES
Esplanade de la Gare
BP 1518 - 06009 Nice Cedex1
Mél. : espacealpesmaritimes@ce-paca.org

Antenne
✆ 04 89 24 70 90 - SNCF : 587 090

Bibliothèque
✆ 04 89 24 70 92 - SNCF : 587 092

Bibliothèque CANNES LA BOCCA
Gare de marchandises, av. Pierre Sémard - 06150 Cannes la Bocca
✆ 04 92 19 71 84 - SNCF : 586 184

ESPACE CE DE MARSEILLE
Espace Voltaire - Gare St. Charles
13001 Marseille
Mél. : espacemarseille@ce-paca.org

Antenne
✆ 04 95 04 27 10 - SNCF : 522 710

Bibliothèque
✆ 04 95 04 27 82 - SNCF : 522 782

SOMMAIRE

Journées Enfance	*p.4 à 11*
Mini-séjours Enfance	*p.12 à 15*
Journées Neige	*p.16 et 17*
Journées Cheminots	*p.18 à 21*
Week-ends Cheminots	*p.22 à 25*
Séjour Cheminots	*p.26 et 27*
Village Vacances - Risoul	*p.28 et 29*
Tarifs	*p.30 à 35*
Conditions Générales	*p.36 à 39*

EDITO

La réforme ferroviaire en s'attaquant à l'unicité de l'entreprise, porte de fait atteinte à l'unicité de notre démarche sociale et culturelle tant au niveau national qu'au niveau local.

Au niveau national, c'est la complémentarité CE/CCE qui permet d'offrir aux cheminots la garantie d'un traitement équitable pour leurs départs en vacances.
Depuis plusieurs années, certains CE ont déjà fait le choix de ne pas respecter le mandat de gestion national, privant ainsi le CCE de moyens pour investir dans du patrimoine et augmenter ses capacités d'hébergement. Cela risque de s'accentuer demain faute d'accord de gestion au niveau national.

Au niveau local, non seulement le nouveau découpage va priver le CE de moyens pour maintenir et développer son offre, mais il va aussi exclure certains cheminots de la région PACA, qui sont rattachés aux EPIC SNCF et RESEAU. C'est pour cela que vous retrouverez le message d'alerte sur chaque page vous invitant à nous contacter pour plus de renseignements.

Vous trouverez donc dans ce dernier programme activités du CE CHEMINOTS PACA, tout un éventail de sorties et week ends pour petits et grands.
Quelques nouveautés pour la neige, avec des week-ends dans le massif du Mercantour à des prix très abordables, ainsi que la découverte d'Athènes en mars !

De plus, en avant première, et compte tenu du franc succès rencontré par notre séjour en Afrique du Sud en octobre 2015, nous avons décidé de programmer ce séjour à nouveau en avril 2016. Vous trouverez toutes les informations nécessaires en page 26.

Bonne lecture.

Emilie Cester
Présidente de la Commission des Activités Sociales Culturelles et Sportives

Réforme ferroviaire
Activités Sociales menacées

JOURNEE ENFANCE

Nouveauté

6/12 ans

JOURNEES NEIGE
Samedis 16 et 23 janvier.

Une journée consacrée à l'initiation ou au perfectionnement au ski en présence d'animateurs diplômés BAFA et de moniteurs ESF (cours pratiques et petits jeux de neige). Le déjeuner est assuré sur place.

Rendez-vous : Gare routière Nice Thiers
(en face de la gare SNCF de Nice ville).
Lieu : Auron (sous réserve des conditions climatiques).
Tarif : 10,00 €

Suite à la réforme ferroviaire, et faute d'accord national ou conventions entre aux activités figurant dans ce programme. Renseignez vous

JOURNEE ENFANCE JANVIER

6/12 ans

THEATRE GOUTER *

Samedi 16 janvier.

Une pièce de théâtre sera proposée en fonction de la programmation et de l'âge des enfants. Les séances auront lieu l'après-midi (programmation non connue à ce jour). Ensuite les enfants prendront un goûter en commun.

Rendez-vous sur place.
Lieu : Badaboum Théâtre, 16 Quai Rive Neuve - 13007 MARSEILLE
Gratuit.

6/12 ans

THEATRE GOUTER "LECTEURS COMPLICES" *

Samedi 16 janvier.

Une expérience scénographique à vivre en famille: chaque participant, guidé par une bande sonore, reçoit un « mode d'emploi » à lire, et contribue à la création du spectacle en direct. Accompagné par deux danseurs, le public immergé dans des univers sensoriels et sonores se retrouve à la fois acteur et spectateur de son propre spectacle. Pas la peine d'avoir pris des cours de danse ou de répéter en amont : la danse naît sur le qui-vive avec ce que chacun sait faire : marcher sur le rythme de la musique, être à l'écoute attentive du son, reproduire en miroir les mouvements d'un des deux danseurs, être spectateur de la danse des autres, il faut juste savoir lire.

Rendez-vous sur place.
Lieu : Théâtre de La Colonne, Avenue Marcel PAUL - 13140 MIRAMAS.
Gratuit.

8/12 ans

APRES-MIDI CHIENS DE TRAINEAUX *

Samedi 16 janvier.

Sous l'encadrement d'adultes professionnels, un après-midi consacré à la découverte de l'univers des chiens de traîneaux (Huskies) et des mushers (maîtres chiens).
Au programme : apprentissage des soins adressés aux chiens, participation à l'attelage et préparation du traîneau pour partir en balade ! Goûter pris en commun.

Rendez-vous : Gare SNCF de Gap et de Veynes.
Lieu : Centre Montagne Air d'Ancelle.
Tarif : 5,00 €

* Activité en demi-journée

C.E., certains cheminots travaillant en région PACA ne pourront pas participer auprès de vos Elus CE ou dans votre Espace.

JOURNEE ENFANCE JANVIER

6/12 ans

INITIATION A LA MAGIE *

Mercredi 20 janvier.

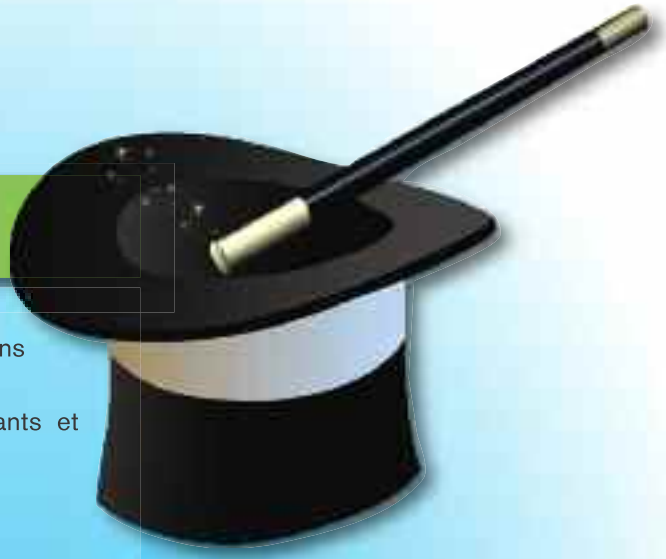

La magie est un art complet présentant un véritable intérêt pédagogique comme le développement du sens de l'observation ou encore la notion de logique…
Alors viens t'initier à des ateliers ludiques, amusants et passionnants sous les conseils d'un magicien.

Rendez-vous sur place.
Lieu : Espace CE de Miramas,
18 rue Gabriel PÉRI – 13140 MIRAMAS.
Gratuit.

6/12 ans

APRES-MIDI BOWLING *

Samedi 23 janvier.

Un après-midi où les enfants pourront (re)découvrir le plaisir du bowling sous la direction d'animateurs diplômés BAFA qui leur inculqueront quelques astuces dans une ambiance de camaraderie et de convivialité.

Rendez-vous sur place.
Lieu : Bowling St-Chamand - AVIGNON.
Tarif : 5,00 €

6/12 ans

CINE GOUTER *

Mercredi 27 janvier.

Un film sera proposé en fonction de la programmation et de l'âge des enfants inscrits. La séance aura lieu l'après-midi et sera suivie d'un goûter de clôture.

Rendez-vous sur place.
Lieu : Cinéma LE FEMINA
14 Bd Emile Zola, 13200 ARLES.
Gratuit.

* Activité en demi-journée

Suite à la réforme ferroviaire, et faute d'accord [illegible] ou conventions entre aux activités figurant dans ce programme. Renseignez vous

JOURNEE ENFANCE JANVIER

APRES-MIDI PATINOIRE *

Samedi 30 janvier.

Avec des animateurs BAFA, tu vas pouvoir (re)découvrir dans un cocktail de fous rires et de petits jeux les joies de la glisse sur l'immense piste de glace.

Rendez-vous sur place.
Tarif : 5,00 €

ALPES
Lieu : Stade de glace Alp'Arena - Bd Pompidou, 05000 GAP.

VAR
Lieu : Patinoire de la Garde - 382 avenue Abel Gance, 83130 LA GARDE.

APRES-MIDI JEUX DE SOCIETE

Samedi 30 janvier.

Viens passer un moment agréable entre copains et découvrir les jeux de société comme Les Aventuriers du Rail (reconstruire les lignes ferroviaires américaines) ou encore des jeux de cartes.

Rendez-vous sur place.
Lieu : 13, rue Bénédit – 13001 MARSEILLE.
Gratuit.

JOURNEE ENFANCE FEVRIER

6/12 ans

CINE GOUTER *

Mercredi 03 février.

Lieu : Cinéma Le Comoedia
14 rue Vaillant Couturier, 13140 MIRAMAS.

CINE GOUTER *

Samedi 27 février.

Lieu : Cinéma Capitole Studios
161, Av. de St-Tronquet, 84130 LE PONTET.

Lieu : Cinéma Pathé (Masséna/Paris : suivant la programmation) Av. Jean Médecin - 06200 NICE.

Un film sera proposé en fonction de la programmation et de l'âge des enfants inscrits.
La séance aura lieu l'après-midi et sera suivie d'un goûter de clôture.
Rendez-vous sur place.
Gratuit.

C.E., certains cheminots travaillant en région PACA ne pourront pas participer auprès de vos Elus CE ou dans votre Espace.

JOURNEE ENFANCE MARS

6/12 ans

JOURNEES 100 % GLISSE

Samedi 5 mars.

Les sports de glisse urbaine pratiqués au Palais Omnisports sont le skateboard, le BMX, roller et la trottinette et offrent une nouvelle approche de l'espace où le rider doit s'adapter aux obstacles et aux surfaces.
Viens t'initier aux activités de glisse urbaine et de glace et grâce à des moniteurs diplômés d'Etat, tu pourras évoluer selon ton rythme et ton niveau, en passant par des phases d'initiation et d'acquisition.
Le matériel nécessaire à la pratique est fourni.

Rendez-vous : Gare SNCF de MARSEILLE Saint-Charles.
Lieu : Palais de la glisse, 12, Bd Fernand Bonnefoy - 13010 MARSEILLE.
Tarif : 10,00 €

Nouveauté

6/12 ans

JOURNEES NEIGE

Samedis 05 et 12 mars.

Une journée consacrée à l'initiation ou au perfectionnement au ski en présence d'animateurs diplômés BAFA et de moniteurs ESF (cours pratiques et petits jeux de neige). Le déjeuner est assuré sur place.

Rendez-vous : Gare routière Nice Thiers (en face de la gare SNCF de Nice ville).
Lieu : Auron
(sous réserve des conditions climatiques).
Tarif : 10,00 €

* Activité en demi-journée

Suite à la réforme ferroviaire, et faute d'accord national ou conventions entre aux activités figurant dans ce programme. Renseignez vous

JOURNEE ENFANCE MARS

6/12 ans

THEATRE GOUTER *
"NOUCHKA ET LA GRANDE QUESTION"

Mercredi 9 mars.

Ce conte musical inspiré d'une histoire vraie parle d'un papa sans voix et d'une petite fille qui traduit son silence. Les chansons aux rythmes blues, latins, africains accompagnent la narration. Elles soulignent les sentiments que Nouchka éprouve au fil des différentes épreuves qu'elle traverse. Car Nouchka cherche, en musique, des réponses à la grande question: « vivre, devenir, disparaître ». Un spectacle qui retrace de manière très touchante la relation forte qui peut unir une fille à son père.

Rendez-vous sur place.
Lieu : Théâtre de La Colonne, Ave Marcel PAUL - 13140 MIRAMAS.
Gratuit.

6/12 ans

APRES-MIDI ESCALADE *

Samedi 12 mars.

Défie les lois de la gravité au cours d'un après-midi riche en sensations fortes où, sous l'encadrement de moniteurs professionnels, tu apprendras toutes les techniques d'escalade dans une salle d'entrainement entièrement sécurisée.

Rendez-vous :
Gare SNCF d'AVIGNON Centre.

Lieu : ALTISSIMO Avignon 82,
Route de Montfavet,
84000 AVIGNON.
Tarif : 5,00 €

C.E., certains cheminots travaillant en région PACA ne pourront pas participer auprès de vos Elus CE ou dans votre Espace.

JOURNEE ENFANCE MARS

6/12 ans

JOURNEE BOWLING & MINI-GOLF

Samedi 19 mars.

Viens t'initier au mini-golf et découvrir ce mystérieux parcours organisé sous trois thèmes différents : Les Pirates, La Mer et La Jungle.
Cette activité matinale sera suivie d'un repas pris en commun et d'un après-midi où les enfants pourront (re)découvrir le plaisir du bowling sous la direction d'animateurs diplômés BAFA qui leur inculqueront quelques astuces dans une ambiance de camaraderie et de convivialité.

Rendez-vous : Gare SNCF de MARSEILLE St-Charles.
Lieu : Bowling Star & Goolfy
Chemin des Pennes au Pin - 13170 PLAN DE CAMPAGNE.
Tarif : 10,00 €

6/12 ans

ATELIER CUISINE *

Mercredi 23 mars.

Aux côtés d'Armand, notre grand chef cuisinier, viens découvrir les plaisirs du partage des sens et de la création gustative, lors d'un atelier culinaire sur le thème de Pâques, qui titillera tes papilles et remplira tes yeux, ton ventre et ton imagination de douceurs sucrées.

Rendez-vous sur place.
Lieu : Restaurant d'Entreprise de Nice, 06000 NICE.
Gratuit.

* Activité en demi-journée

Suite à la réforme ferroviaire, et faute d'accord national ou conventions entre aux activités figurant dans ce programme. Renseignez vous

JOURNEE ENFANCE MARS

6/12 ans

THEATRE GOUTER * "WHITE"

Mercredi 30 mars.

Dans un monde entièrement blanc entouré d'une multitude de nichoirs de toutes les tailles, deux amis des oiseaux assurent la protection des œufs prêts à éclore notamment en bannissant toute forme de couleur. Mais tout bascule quand arrive dans cet univers immaculé un œuf…rouge! Se pose la question du désir de rejeter l'autre et en même temps l'envie de l'accueillir…

Rendez-vous sur place.
Lieu : Pôle Jeune Public – 60 Boulevard de l'Egalité - 83000 TOULON
Gratuit.

6/12 ans

MUSIQUE & INSTRUMENTS *

Mercredi 30 mars.

Tu veux développer ta curiosité musicale et découvrir la manipulation de certains instruments? Alors viens t'inscrire à cette activité qui te fera apprécier des sons, jamais entendus jusqu'à maintenant…

Rendez-vous sur place.
Lieu : Espace CE de Miramas,
18, rue Gabriel PÉRI – 13140 MIRAMAS.
Gratuit.

C.E., certains cheminots travaillant en région PACA ne pourront pas participer auprès de vos Elus CE ou dans votre Espace.

MINI SEJOUR ENFANCE

2 MINI SEJOURS A LAFFREY

DU DIMANCHE 7 FÉVRIER AU SAMEDI 13 FÉVRIER.

4/6 ans

PIROUETTES DES NEIGES

L'équipe des pirouettes des neiges est « LE » cocktail hivernal des plus petits qui aiment la neige ou qui veulent la découvrir. De la construction de bonhommes de neige aux raquettes à neige, les enfants pourront se familiariser avec cet environnement. Ils pourront aussi éprouver les premières sensations de la glisse avec des descentes en luge, des balades en ski de fond et, durant 2 à 3 séances, en traîneaux tractés par des huskies et des poneys. D'autres activités et ateliers manuels seront proposés sur le centre pour permettre à chacun de vivre un séjour à son rythme.

Transport (au choix à l'inscription) :
À l'aller, les parents ont le choix d'emmener leurs enfants sur place ou de les confier au CE qui assurera le transport.
Au retour, le transport est assuré par le CE.

Tarif : De 150,08 € (T1) à 307,66 € (T7)
Prix de revient avant abattement CE : 536,00

7/9 ans

MON AMI LE HUSKY

Bienvenue dans l'univers des chiens de traîneaux !!!
Tu pourras au cours du séjour vivre sur 2 à 3 séances des moments riches en émotions au côté de ces animaux adorables. Avec l'aide de leur maître, le musher, tu auras l'occasion de te familiariser avec les huskies et de partir en balades avec l'attelage. Les balades en raquettes ou en ski de fond te permettront de découvrir les merveilles de la montagne et de ses forêts. Lors d'une demi-journée, tu auras l'occasion de t'initier à la conduite du quad sur neige, et durant deux jours de ski alpin, tu pourras apprécier de nouvelles sensations et les joies de la glisse.
De la construction de bonhommes de neige aux descentes en luge, tu retrouveras tous les plaisirs de l'hiver. D'autres activités et ateliers manuels seront proposés sur le centre pour permettre à chacun de vivre un séjour à son rythme.
Deux jours de ski alpin te permettront d'apprécier les autres joies de la glisse.

Tarif : De 166,32 € (T1) à 340,96 € (T7)
Prix de revient avant abattement CE : 594,00 €

Lieu : Le Relais de Chantelouve (PTVL) - 38220 LAFFREY (ISERE)

MINI SEJOUR ENFANCE

9/10 ans

SKI ALPIN A VILLARD

DU DIMANCHE 7 FÉVRIER AU SAMEDI 13 FÉVRIER.

Tu aimes la montagne, la glisse et le ski alpin ?
La station de Villard de Lans est faite pour toi.

À une altitude de 1050 m à 2285 m, les 125 km de pistes composées de 9 noires, 6 rouges, 8 bleues et 4 vertes forment une combinaison parfaite de 27 pistes adaptées au niveau de chacun pour se faire plaisir tout en progressant en ski alpin. Encadré par les animateurs, tu pourras profiter de la neige avec tes camarades et skier à ton rythme (le matériel et le casque sont fournis).

Durant 5 séances, les moniteurs ESF te donneront des conseils pour devenir un champion et réussir ton test de fin de séjour (insigne compris). Pour vivre d'autres styles de glisse, une demi-journée sensation au « Luge & Ski Park » de la Colline des Bains et une sortie nocturne à la patinoire seront proposées. Après des journées riches en émotions, tu pourras te détendre au centre et passer de superbes veillées animées.

Lieu : Centre Le VERCORS (FOL38)
38250 VILLARD DE LANS (ISERE)
Tarif : De 185,08 € (T1) à 379,41 € (T7)
Prix de revient avant abattement CE : 661,00 €

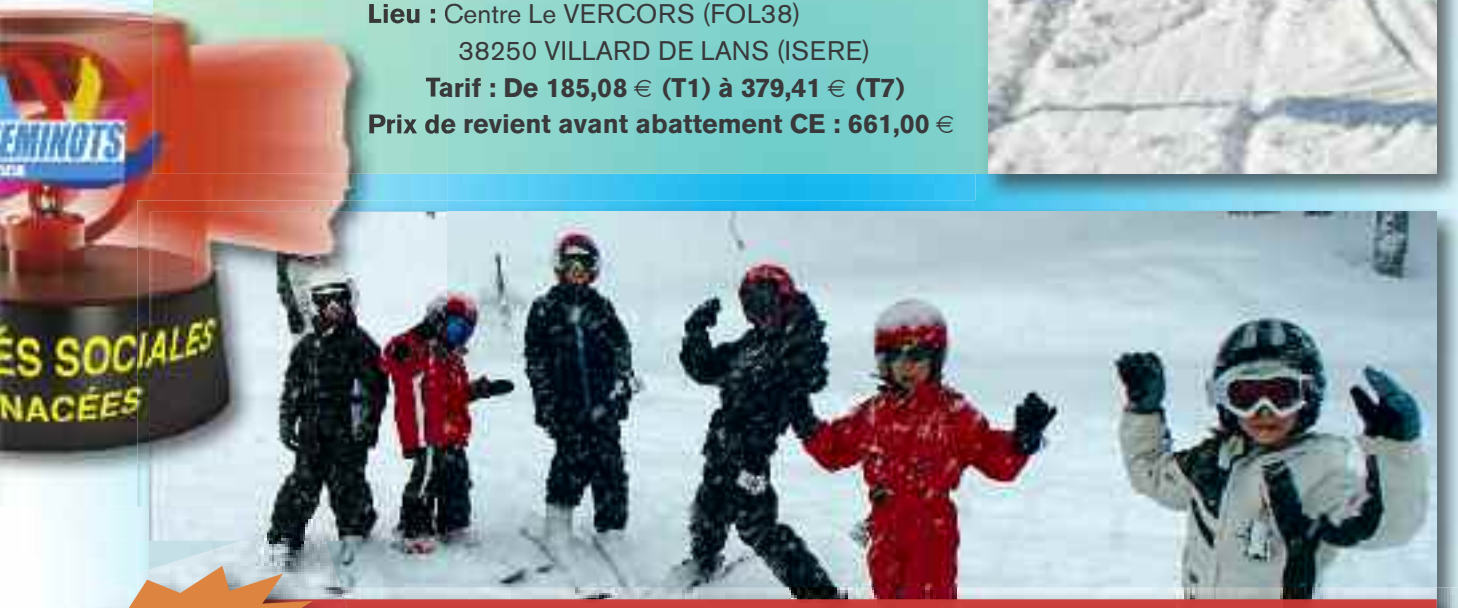

6/10 ans

SKI ALPIN A AUTRANS

DU DIMANCHE 7 FÉVRIER AU SAMEDI 13 FÉVRIER.
OU DU DIMANCHE 14 FÉVRIER AU SAMEDI 20 FÉVRIER

Situé au cœur du parc régional du Vercors, dans un cadre naturel exceptionnel, ce séjour t'entraînera à la découverte des mystères de la montagne, des forêts, de la faune et de la flore par une sortie en raquettes inoubliable et une animation autour du « Musée des sports de glisse » du centre.

Tu pourras découvrir les plaisirs de la glisse dans un site chargé d'histoire où tu pourras suivre la piste des grands champions des JO de Grenoble de 1968.
Pour une découverte du ski alpin en toute sécurité, tu skieras encadré par des animateurs spécialisés (le matériel et le casque seront fournis) et tu pourras te perfectionner lors d'une séance quotidienne d'une heure avec un moniteur ESF.

Enfin pour découvrir au mieux le Vercors, lieu d'entraînement de l'Equipe de France de ski de fond, tu participeras à une séance d'initiation sur les traces de ces champions.

De retour au centre après de belles journées, tu pourras te détendre et participer avec tes camarades à de nombreuses activités et veillées (repas à thèmes, boom, etc.)

Lieu : Centre Départemental de Jeunesse (FOL38)
38880 AUTRANS (ISERE).
Tarif : De 166,60 € (T1) à 341,53 € (T7)
Prix de revient avant abattement CE : 595,00 €

MINI SEJOUR ENFANCE

2 MINI SEJOURS AU SUPER BESSE

DU DIMANCHE 14 FÉVRIER AU SAMEDI 20 FÉVRIER.

4/6 ans

PILOU BLANC

Skier sur un ancien volcan, ça te dirait ?
A la station du Super Besse, c'est possible.

Au cœur de cette petite station du Puy-de-Dôme, ce séjour est spécialement réservé aux plus jeunes qui veulent découvrir doucement les plaisirs de la montagne en hiver.
Tu seras hébergé au centre de vacances du manoir de Viginet où tu pourras réaliser de vrais bonhommes de neige et découvrir les alentours avec la visite d'une fromagerie.
Sur 3 journées, tu apprendras à connaître la neige et t'initier à divers loisirs d'hiver : tes premières glisses à ski (alpin) sur des pistes adaptées à ton niveau, des descentes en luge et de belles balades en raquettes.
Enfin pour profiter d'un repos bien mérité, tu pourras te détendre de la piscine couverte du centre et participer à d'incroyables soirées à thèmes.

Tarif : De 171,36 € (T1) à 351,29 € (T7)
Prix de revient avant abattement CE : 612,00 €

7/10 ans

Jeux Olympiques du SUPER BESSE

Nouveauté

Skier sur un ancien volcan, ça te dirait ?
A la station du Super Besse, c'est possible.

Au cœur de cette petite station du Puy-de-Dôme, ces J.O vont t'entraîner dans une multitude d'épreuves et de défis glacials propices à une bonne humeur totalement givrée !!!
Organisés sur les pistes de la station, les jeux dureront pendant 3 jours, au cours desquels tu pourras réaliser des épreuves de slaloms (en ski et en luge), des sauts de petites bosses, du biathlon avec des carabines laser, etc.

D'autres défis et activités, telles que les sculptures de neige et une sortie en raquette, complèteront le programme des petits champions de la glisse.
Enfin pour profiter d'un repos bien mérité, tu pourras te détendre de la piscine couverte du centre et participer à d'incroyables soirées à thèmes.

Tarif : De 183,96 € (T1) à 377,12 € (T7)
Prix de revient avant abattement CE : 657,00 €

Lieu : Centre « Manoir de Viginet » (TEMPS JEUNES)
63710 ST NECTAIRE (PUY-DE-DÔME)

MINI SEJOUR ENFANCE

SEJOURS SANS HEBERGEMENT*
DES ALPES
SKI ALPIN OU SURF

6/17 ans

10/17 ans

DU LUNDI 8 AU VENDREDI 12 FÉVRIER.

L'hiver, la neige et les sports de glisse !!!
Il est l'heure pour les petits et les grands de se retrouver sur les pistes pour quelques descentes et de vraies sensations fortes.

Cette année encore, nous aurons le plaisir de vous accompagner tout au long de la semaine sur les 25 km de piste de ski alpin de la station de St-Léger-les-Mélèzes. Adaptées à tous les niveaux, les 8 pistes vertes et les 4 pistes bleues permettront une découverte aisée du ski alpin quant aux pistes rouges et noires, elles offriront quelques difficultés favorables au perfectionnement des habitués.

Dès le début de la semaine et en accord avec les moniteurs ESF, des groupes de niveaux homogènes seront constitués pour favoriser le plaisir et le perfectionnement de chacun à son rythme. Pour cela, les enfants suivront une séance de 2 heures par jour avec des moniteurs ESF et skieront avec les animateurs le reste de la journée. Durant la semaine une demi-journée sera consacrée à un autre loisir hivernal que le ski alpin afin de permettre la découverte et l'initiation d'une nouvelle pratique, le « Yooner » !!!

Le matériel de ski sera stocké durant toute la semaine dans un local réservé.
Les déjeuners seront pris dans un restaurant au pied des pistes et un goûter sera fourni en fin d'après-midi.

Transport : Un ramassage en car est prévu à Gap et à Veynes tous les jours.
Bon à savoir : Le matériel de ski ou de surf est à la charge des participants (casque obligatoire) et chaque enfant doit IMPERATIVEMENT avoir son matériel dès le 1er jour.

À la fin de la semaine, suite aux séances journalières encadrées par l'Ecole de Ski Français, chaque enfant passera un test, homologué ESF, pour confirmer son niveau. Attention, il s'agit bien d'un test de niveau et en aucun cas d'une épreuve de compétition. De fait, chaque enfant recevra également une médaille correspondante au niveau acquis (du flocon à l'étoile d'or) ou à la confirmation de celui-ci.

Lieu : Station de St-Léger les Mélèzes (HAUTES-ALPES)
Tarif : De 94,64 € (T1) à 194,01 € (T7)
Prix de revient avant abattement CE : 338,00 €
(*) Déjeuner et goûter fournis par le CE

JOURNEES NEIGE CHEMINOTS

Venez passer une journée de découverte, de loisirs et de détente dans les plus belles stations de ski françaises. **Vous pourrez pratiquer de nombreuses activités telles que du ski de piste, de fond, du surf, des promenades à pied ou en raquettes …**

Lieux : Risoul, Orcières Merlette, Les Orres, La Joue du Loup ou Superdévoluy, Isola 2000, Valberg ou Auron selon l'enneigement.

Transports : Les trajets s'effectuent en car, au départ de Marseille, Miramas, Toulon, Avignon et Saint-Raphaël si l'effectif est au minimum de 20 personnes.

Le plus[1]… Pour les sorties neige à la journée[1], nous proposons aux débutants des cours d'initiation dispensés par des moniteurs de l'**Ecole de Ski Française** (ESF). **Deux heures de cours collectif** par débutant et par saison. **Ces cours sont offerts par le C.E. PACA,** sous réserve de disponibilités en cours collectif.

Attention : Si vous êtes intéressé par cette formule initiation, prenez soin de le préciser lors de votre inscription à l'antenne.

Prévoir la location du matériel de ski et le déjeuner.

1) SAUF POUR RISOUL, cette station ne propose pas de cours de ski.

- TARIF -
20€*
SKIEUR

LIEUX ET HORAIRES DES DEPARTS

Antenne de Marseille

Stations : La Joue du Loup ou Superdévoluy
Devant le restaurant du CE de Blancarde. Départ à 05h30
Devant le Siège du CE Cheminots à 06h00 (19, Rue Bénédit, 13001 Marseille).
Station : Risoul, Les Orres
Devant le restaurant du CE de Blancarde. Départ à 05h15
Devant le Siège du CE Cheminots à 05h30.

Antenne du Vaucluse

Dans la cour du Dépôt SNCF d'Avignon.
Stations : Orcières, Risoul, Les Orres.
Départ à 05h30.

Antenne du Var

Devant la gare SNCF de Toulon.
Station : La Joue du Loup, Les Orres.
Départ à 05h30.

Antenne de Miramas

Devant le restaurant du CE Cheminots de Miramas (Rue Président Dumont).
Toutes les stations : Départ à 05h30.

Antenne des Alpes Maritimes

Stations : Isola 2000, Valberg et Auron
Devant la gare SNCF de St-Raphaël à 5h30, **arrêt devant la gare SNCF de Cannes** à 6h15, **devant la gare SNCF de Nice** (Cour Thiers, devant le TAA) départ à 07h00.
Un arrêt est possible à Nice Matin (Nationale 202) à 07h15.

*voir Tarifs pour les extérieurs en page 32

Suite à la réforme ferroviaire, et faute d'accord national ou conventions entre aux activités figurant dans ce programme. Renseignez vous

JOURNEES NEIGE CHEMINOTS

LES DATES ET CODES ACTIVITES

Mercredi 13 janvier : Les Orres
Code Activité : 11 130116
Au départ de Marseille
DLI : Vendredi 4 décembre

Samedi 16 janvier : Les Orres
Code Activité : 11 160116
Au départ de Miramas
DLI : Vendredi 4 décembre

Samedi 16 janvier : Risoul
Code Activité : 11 160116 1
Au départ d'Avignon
DLI : Vendredi 4 décembre

Samedi 16 janvier : Joue du Loup
Code Activité : 11 160116 2 (*)
11 160116 3 (**)
Au départ de Toulon (*) et de Marseille (**)
DLI : Vendredi 4 décembre

Dimanche 17 janvier : Isola 2000
Code Activité : 11 170116
Au départ de St-Raphaël, Cannes, Nice
DLI : Vendredi 4 décembre

Samedi 23 janvier : Risoul
Code Activité : 11 230116
Au départ de Miramas
DLI : Vendredi 8 janvier

Samedi 23 janvier : Les Orres
Code Activité : 11 230116 1
Au départ de Toulon
DLI : Vendredi 8 janvier

Samedi 23 janvier : Auron
Code Activité : 11 230116 2
Au départ de St-Raphaël, Cannes, Nice
DLI : Vendredi 8 janvier

Mercredi 27 janvier : Risoul
Code Activité : 11 270116 2
Au départ de Marseille
DLI : Vendredi 8 janvier

Samedi 30 janvier : Joue du Loup
Code Activité : 11 300116 3
Au départ de Toulon
DLI : Vendredi 8 janvier

Samedi 6 février : Orcières Merlette
Code Activité : 11 060216
Au départ d'Avignon
DLI : Vendredi 8 janvier

Samedi 27 février : Super Dévoluy
Code Activité : 11 270216 2
Au départ de Marseille
DLI : Vendredi 5 février

Samedi 27 février : Les Orres
Code Activité : 11 270216 3
Au départ de Toulon
DLI : Vendredi 5 février

Samedi 27 février : Valberg
Code Activité : 11 270216 4
Au départ de St-Raphaël, Cannes, Nice
DLI : Vendredi 5 février

Samedi 5 mars : Joue du Loup
Code Activité : 11 050316 2
Au départ de Miramas
DLI : Vendredi 5 février

Samedi 5 mars : Risoul
Code Activité : 11 050316 4
Au départ de Marseille
DLI : Vendredi 5 février

Dimanche 6 mars : Auron
Code Activité : 11 060316 1
Au départ de St-Raphaël, Cannes, Nice
DLI : Vendredi 5 février

Samedi 12 mars : Les Orres
Code Activité : 11 120316
Au départ d'Avignon (*)
DLI : Vendredi 5 février

Dimanche 20 mars : Isola 2000
Code Activité : 11 200316
Au départ de St-Raphaël, Cannes, Nice
DLI : Vendredi 4 février

C.E., certains cheminots travaillant en région PACA ne pourront pas participer auprès de vos Elus CE ou dans votre Espace.

JOURNEE CHEMINOTS

VŒUX DE L'ANTENNE DES ALPES

En janvier, dates communiquées ultérieurement.

Le collectif d'antenne des Alpes et le personnel CE vous invitent à échanger sur les activités du CE autour du traditionnel gâteau des rois.

Rendez-vous sur place.
Lieu : Veynes, Gap, Briançon, St-Auban.
Activité gratuite.

BALADE EN RAQUETTES A VALBERG

Samedi 27 février.

Au cœur de la nature authentique, venir découvrir, au cours d'une balade en raquette, encadrée par un accompagnateur montagne, des sentiers tracés pour répondre à toutes vos attentes en matière d'authenticité, de liberté et de convivialité.
Pique-nique tiré du sac.

Départ de Saint-Raphaël, Cannes, Nice.
Lieu : Valberg.
Tarif après abattement du CE : 20,00 €

JOURNEE AU MONT VENTOUX

Samedi 27 février.

Venez passer une journée en famille au Mont Ventoux qui culmine à 1912 mètres d'altitude.
Vous aurez la possibilité de pratiquer différentes activités selon les conditions météorologiques.
Repas convivial au restaurant.

Rendez-vous sur place.
Lieu : Mont Ventoux 84
Tarif après abattement du CE : 15,00 €

INITIATION A LA MOTONEIGE

Samedi 5 mars.

Après la fermeture des pistes, partez à la découverte de la forêt et de la nature à travers une expérience forte : enfourchez une motoneige !
Seul ou accompagné, les sensations sont assurées.
Enfants autorisés à partir de 10 ans.
Sensibilisation au respect de la nature et sécurité routière sur neige.

Rendez-vous sur place.
Lieu : Les Orres.
Tarif après abattement du CE :
38,00 € **accompagné**
76,00 € **seul**

Pour les activités notées avec : un car sera mis en place par le CE. dès 20 participants inscrits.

Suite à la réforme ferroviaire, et faute d'accord national ou conventions entre aux activités figurant dans ce programme. Renseignez vous

JOURNEE CHEMINOTS

JOURNEE DE LA FEMME

Samedi 5 et Dimanche 6 mars.

A l'approche de la journée internationale des droits des femmes, venez assister à un spectacle suivi d'un débat et des animations autour de ce thème.

Rendez-vous sur place.
Lieu : Théâtre de la Rotonde – CC des Cheminots – rue Jean Catelas 84000 AVIGNON.
Activité gratuite pour les cheminots
Tarif Extérieur : 8 €

ATELIER ARTISTIQUE PATE FIMO

Samedi 19 mars.

Venez découvrir en famille le travail de la Pâte Fimo et repartez avec vos créations.
La pâte FIMO est une pâte à modeler en PVC (Chlorure de polyvinyle) qui doit être cuite au four à 110 °C pendant 15 à 30 minutes pour durcir.
Elle est très maniable et permet la réalisation de petits objets décoratifs. En allant des miniatures aux bijoux, en passant par des portes clés ou bien par des imitations (bois, ivoire, pierre…).
Les possibilités sont infinies ! Avec la Fimo seule votre imagination pose des limites.
Attention : Pour cet atelier, l'âge minimum des enfants est fixé à 7 ans révolus. 12 personnes maximum par atelier. Si plus de 12 personnes, une seconde date sera proposée.

Rendez-vous sur place.
Lieu : Antenne MIRAMAS.
Tarif après abattement du CE : 8,00 €.

C.E., certains cheminots travaillant en région PACA ne pourront pas participer auprès de vos Elus CE ou dans votre Espace.

JOURNEE CHEMINOTS

VISITE DU MUCEM

Samedi 19 mars.

Suspendu entre ciel et eau, flottant à l'entrée du Vieux-Port de Marseille, le MuCEM est par sa situation même un grand projet pour la Méditerranée dont il redessine l'horizon, désormais point de rencontre de ses deux rives. Jamais aucun musée dans le monde n'avait été consacré aux cultures de la Méditerranée pourtant si fertiles d'un point de vue historique et civilisationnel.

Rendez-vous sur place.
Lieu : MuCEM, 7, Promenade Robert Laffont
13002 MARSEILLE.
Tarif après abattement du CE : 5 €

INITIATION A LA DANSE ORIENTALE

Samedi 19 mars.

Cette danse répandue dans l'Est du bassin méditerranéen est une discipline artistique (technique, gestuelle, écoute musicale, connaissance des rythmes, histoire, etc.).
Nous vous proposons de découvrir ces techniques et danser sur des rythmes orientaux… et entreprendre un voyage vers les milles et une nuit.
Pot offert en fin d'activité.

Rendez-vous sur place.
Lieu : Salle du CE de VEYNES.
Tarif communiqué ultérieurement.

Suite à la réforme ferroviaire, et faute d'accord national ou conventions entre aux activités figurant dans ce programme. Renseignez vous

JOURNEE CHEMINOTS

RANDONNEE AERIENNE DANS LES CALANQUES

Dimanche 20 mars.

Accompagnés d'un animateur de randonnée agréé auprès de la Fédération Française de Randonnée Pédestre, vous effectuerez le magnifique circuit autour des Calanques, site naturel des plus remarquables en France, vous permettant de découvrir une faune et flore très variée.
La randonnée est facile pour tout public et sera d'une durée de 5h, avec pique nique tiré du sac.
Bon à savoir : Pot de l'amitié et goûter pour les enfants compris.
Une tenue et des chaussures adaptées à l'activité sont nécessaires.

Un départ en autocar de Toulon sera prévu
ou rendez-vous sur place..
Lieu : Les Goudes - Callelongue.
Tarif après abattement : 5 €

CAMP DES MILLES

Samedi 26 mars.

Ouvert en septembre 1939 au sein d'une tuilerie située entre Aix-en-Provence et Marseille, le Camp des Milles connut un peu plus de trois ans d'activité et vit passer plus de 10.000 internés originaires de 27 pays, en particulier d'Allemagne et d'Autriche.
Ainsi la visite du Camp des Milles a pour objectif de sauvegarder , d'aménager et d'ouvrir au public les bâtiments du seul camp d'internement, de transit et de déportation encore en bon état en France, porteur de traces visibles de ce passé.
De plus dernièrement, le Wagon du Souvenir a été inauguré à Nîmes en juillet 2015, puis transporté au Camp des Milles, pour y être inauguré le 21 Septembre 2015.

Rendez-vous sur place.
Lieu : 40, Chemin de la Badesse
13457 AIX EN PROVENCE.
Activité gratuite.

Pour les activités notées avec :
un car sera mis en place par
le CE. dès 20 participants inscrits.

C.E., certains cheminots travaillant en région PACA ne pourront pas participer auprès de vos Elus CE ou dans votre Espace.

WEEK-END CHEMINOTS

LES ORRES

Du vendredi 8 janvier (soir) au dimanche 10 janvier.

Skieurs ou non skieurs (choix à l'inscription)

Un panorama exceptionnel sur la vallée de Serre-Ponçon !
La station des Orres, au cœur d'une immense forêt de mélèzes, conviendra aussi bien aux skieurs débutants qu'aux plus confirmés : 100 km de pistes et 1 Snow Park.

Le soleil illuminera vos journées de ski ! À 1650 m d'altitude, la résidence est au pied des pistes.

HÉBERGEMENT : En pension complète du dîner du vendredi au déjeuner du dimanche. Forfaits ski inclus. A prévoir location du matériel.
TRANSPORT : rendez-vous sur place.

Skieurs : de 104,11 € (T1) à 173,52 € (T7)
Prix de revient avant abattement CE : 241,00 €

Non Skieurs : de 88,99 € (T1) à 148,32 € (T7)
Prix de revient avant abattement CE : 206,00 €

VALBERG - NEIGE ET SOLEIL

Du samedi 30 au dimanche 31 janvier.

Skieurs ou non skieurs (choix à l'inscription).
Valberg – classée « village de charme » – est une grande station touristique nationale d'altitude à vocation familiale. Neige et soleil se trouvent en bordure des pistes, au pied des remontées mécaniques. Un site idéal pour profiter des plaisirs de la neige. Un domaine skiable pour petits et grands : 90 Km, domaine de ski nordique, plusieurs promenades en raquette…
Forfaits ski inclus. A prévoir location du matériel.

HÉBERGEMENT : En pension complète du dîner du samedi au déjeuner du dimanche.
ATTENTION : Vous serez hébergés en chambres multiples à partager de 2, 4, et 7 lits avec douches.
Sanitaires nombreux sur chaque palier.
Pas de possibilité de privatiser les chambres.
TRANSPORT : Rendez-vous sur place.

Skieurs : de 38,97 € (T1) à 64,94 € (T7)
Prix de revient avant abattement CE : 90,20 €

Non Skieurs : de 17,37€ (T1) à 28,94 € (T7)
Prix de revient avant abattement CE : 40,20 €

Suite à la réforme ferroviaire, et faute d'accord national ou conventions entre aux activités figurant dans ce programme. Renseignez vous

WEEK-END CHEMINOTS

VAL D'ALLOS, AU CŒUR DU PARC NATIONAL DU MERCANTOUR

Du samedi 12 au dimanche 13 mars.

Skieurs ou non skieurs (choix à l'inscription)

Niché dans son écrin naturel, le chalet Sainte-Brigitte se dresse parmi les mélèzes sur la route du lac d'Allos (Alpes-de-Haute-Provence), à 3 kilomètres du village, à proximité directe du Parc National du Mercantour.

Le Val d'Allos, un domaine pour petits et grands, deux stations distantes de 7 km.

Il fait partie des plus grands domaines skiables français (230 km de pistes de ski).

Forfait ski inclus. A prévoir location du matériel.

HÉBERGEMENT : Pension complète du dîner du samedi au déjeuner du dimanche.

ATTENTION : vous serez hébergés en chambres multiples à partager de 2, 4, et 7 lits avec douches. Sanitaires nombreux sur chaque palier. **Pas de possibilité de privatiser les chambres.**

TRANSPORT : Rendez-vous sur place.

Skieurs : de 41,56 € (T1) à 69,26 € (T7)
Prix de revient avant abattement CE : 96,20 €

Non Skieurs : de 17,37€ (T1) à 28,94 € (T7)
Prix de revient avant abattement CE : 40,20 €

EURODISNEY

Du vendredi 18 mars au dimanche 20 mars.

Départ matinal de Marseille St-Charles (sauf Alpes Mmes, Var et Alpes : départ train couchettes la veille).
Trois jours pour découvrir les deux parcs Eurodisney et Walt Disney Studios.

HÉBERGEMENT : demi-pension en hôtel 3*** situé sur le parc. Déjeuners libres.

TRANSPORT: Réservations 2e classe (TGV et couchettes) incluses mais billets non inclus, vous voyagez avec vos propres titres de transport (pass carmillon et carte SNCF).

Tarif : de 129,60 € (T1) à 216,00 € (T7)
Prix de revient avant abattement CE : 300,00 €

C.E., certains cheminots travaillant en région PACA ne pourront pas participer auprès de vos Elus CE ou dans votre Espace.

WEEK-END CHEMINOTS

RISOUL
Du vendredi 18 mars au dimanche 20 mars.

Skieurs ou non skieurs (choix à l'inscription).

Accueil à partir du vendredi 17 h au village Club « Léo Lagrange » de Risoul.

Aux pieds des pistes, le domaine skiable de la Forêt Blanche dispose de 180 km de pistes alpines tous niveaux, orientées nord, garantissant l'enneigement.
Forfait ski inclus. A prévoir location du matériel.

HÉBERGEMENT : Pension complète du dîner du vendredi au déjeuner du dimanche.
TRANSPORT : Rendez-vous sur place.

Skieurs : de 96,85 € (T1) à 161,42 € (T7)
Prix de revient avant abattement CE : 224,20 €

Non Skieurs : de 65,66 € (T1) à 109,44 € (T7)
Prix de revient avant abattement CE : 152,00 €

WEEK-END A BRIANCON
Du vendredi 25 au lundi 28 mars.

Défendue par plusieurs forteresses, la ville de Briançon est classée au patrimoine mondial de l'Humanité par l'Unesco. Construite par Vauban, ingénieur de Louis XIV, la Citée Vauban domine le parc de la Schappe, véritable havre de verdure aux multiples attractions pour tous les âges. Vivant et coloré, le centre-ville accueille chaque semaine un marché provençal.

L'hiver, la télécabine du Prorel permet d'accéder au domaine skiable de Serre Chevalier Vallée. Aux beaux jours, Briançon est le point de départ de nombreuses randonnées.
Vous découvrirez le village du CCE qui est situé à deux pas du centre-ville et à 700 m de la télécabine du Prorel.

HÉBERGEMENT : pension complète du dîner du vendredi au déjeuner du lundi.
TRANSPORT : Rendez-vous sur place.

Tarif : de 60,05 € (T1) à 100,08 € (T7)
Prix de revient avant abattement CE : 139,00 €

Suite à la réforme ferroviaire, et faute d'accord national ou conventions entre aux activités figurant dans ce programme. Renseignez vous

WEEK-END CHEMINOTS

ESCAPADE A ATHENES

Du vendredi 25 mars au lundi 28 mars 2016 (sous réserve de confirmation des vols).

Entourée de montagne, Athènes est le berceau de la culture européenne. Avec ses célèbres sites comme l'Acropole ou encore l'Agora, ses splendides monuments et ses musées qui comptent parmi les plus beaux du monde, c'est une ville à découvrir absolument.

En plus de ses richesses historiques, Athènes est une ville très dynamique avec ses tavernes, ses clubs et boîtes de nuit ouvertes jusqu'au petit matin. Si le cœur vous en dit, vous pourrez aller faire un tour au marché aux puces de Monastiraki avec ses brocanteurs. Si vous préférez les grands créateurs, allez plutôt du côté de Kolonaki. A Athènes, il y en a pour tous les goûts !

Depuis les J.O de 2004, Athènes a fait peau neuve : elle est aujourd'hui une des plus jolies capitales européennes. Plus propre, plus verdoyante, avec un système de transport amélioré et une rue piétonne reliant les plus grands sites archéologiques, vous y apprécierez encore plus les monuments incontournables, tel l'Acropole, vestige des temps anciens.

PROGRAMME :
J1 : Vol MARSEILLE / ATHENES – accueil à l'aéroport et transfert à votre hôtel en autocar privatif.
J2 : Visite guidée d'Athènes et de l'Acropole – Soirée dîner avec spectacle folklorique à la taverne Kalokairinos dans le quartier de Plaka.
J3 : Journée libre pour découvrir Athènes à votre rythme.
J4 : VOL ATHENES/MARSEILLE.

HÉBERGEMENT : Hôtel de catégorie 3*
TRANSPORT : au départ de Marseille sur vols réguliers.

Tarif : de 282,96 € (T1) à 471,60 € (T7)
Prix de revient avant abattement CE : 655,00 €

C.E., certains cheminots travaillant en région PACA ne pourront pas participer auprès de vos Elus CE ou dans votre Espace.

SEJOUR CHEMINOTS

AFRIQUE DU SUD - LA NATION ARC EN CIEL

Du lundi 4 au mercredi 13 avril 2016.

BOURSE SÉJOUR 200 € SOLIDAIRE

On donne à l'Afrique du Sud réunifiée le nom de « Nation Arc-en-ciel » à juste titre pour un pays qui compte onze langues officielles et des peuples de toutes couleurs, races et appartenances religieuses, vivant sur une terre aux multiples facettes.

Venez découvrir la lutte de cette nation pour la liberté, en partant sur les traces de Mandela, d'Hector Pieterson et de nombreux autres révolutionaires célèbres.

« Une histoire oubliée est un futur perdu »
« Etre libre n'est pas simplement de se débarrasser de ses chaines, mais de vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres »
Nelson Mandela.

De plus, vous pourrez vivre une expérience unique faite de nature, de vie sauvage, de culture, d'aventure, d'héritage et de rythme.

AU PROGRAMME :

J1 : PARIS / CAPE TOWN

J2 : CAPE TOWN :

Cape Town est hautement symbolique pour l'histoire de l'homme le plus pleuré d'Afrique du Sud. C'est sur le balcon de l'ancien hôtel de ville de Cape Town que Nelson Mandela a prononcé son premier discours d'homme libre le jour de sa libération, le 11 février 1990, devant une foule compacte. Il avait passé vingt-sept ans de détention sur Robben Island, au large du Cap, puis à la prison Pollsmoor, dans la banlieue de la ville. Il deviendra quatre ans plus tard, le premier président noir d'Afrique du Sud.
Dominée par l'imposante Montagne de la Table, découverte de la bouillonnante ville du Cap (Château de Bonne Espérance, Cape Town City Hall, the company gardens, montée à la « colline du signal »).

J3 : CAPE TOWN/ HOUTBAY/ CAP DE BONNE ESPERANCE / CAPE TOWN WATERFRONT

Hout Bay a conservé l'atmosphère unique et typique d'un petit village de pêche. Sa plage, longue et sablonneuse, fait face à une magnifique baie encadrée par la "Sentinelle" d'un côté et la spectaculaire route de " Chapmans peak " de l'autre. Vous partirez de ce petit port pour une petite croisière.
Puis visite de la Réserve Naturelle du Cap de Bonne Espérance. Après le déjeuner retour à Cape Town et découverte à pied du quartier coloré malais appelé Bo-Kaap et du Victoria and Albert Waterfront, centre commercial et culturel.

J4 : CAPE TOWN / ROBBEN ISLAND /STELLENBOSH

Visite de ROBBEN ISLAND, l'un des sites les plus symboliques d'Afrique du Sud. « Le triomphe de l'esprit humain sur l'adversité, la souffrance et l'injustice ».

Suite à la réforme ferroviaire, et faute d'accord national ou conventions entre aux activités figurant dans ce programme. Renseignez vous

SEJOUR CHEMINOTS

Cette petite île, longue de 5,4 km et large de 1,5 km, abrita le plus célèbre prisonnier du monde, le Président Nelson Mandela, durant la plus grande partie de ses 27 années d'emprisonnement. Visite des principaux bâtiments de cette « prison-musée ». La visite est effectuée par des guides, anciens prisonniers politiques, de Robben Island.
Après le déjeuner, découverte de la charmante petite ville de Stellenbosch dont l'université a longtemps présidé au destin de l'Afrique du Sud. La place de l'église, les ruelles étroites... tout contribue à accentuer l'atmosphère européenne qui se dégage du village.

J5 : CAPE TOWN / JOHANNESBURG
Transfert en avion jusqu'à Johannesburg.
Visite du musée de l'Apartheid qui revient, de manière détaillée, sur la mise en place progressive de la ségrégation raciale avant 1948. Visite d'une école.

J6 : JOHANNESBOURG / BLYDE RIVER CANYON/ PILGRIMS REST / KRUGER PARK
Visite du CANYON DE LA BLYDE RIVER et ses somptueux paysages.
Visite de l'ancien village d'orpailleurs de Pilgrim's Rest dont l'exploitation a cessé en 1972. Classé monument historique, ses anciennes maisons ont été restaurées et transformées en musée vivant de la ruée vers l'or du siècle dernier.
Arrivée et installation au Lodge à Kruger.

J7 : KRUGER PARK
Une journée complète pour découvrir en 4X4 les « Big Five ».
Le PARC NATIONAL KRUGER est l'un des parcs les plus connus au monde, l'un des plus anciens et fait partie des dix premiers parc nationaux du monde.
En fin de journée, Diner Boma* : Chants de joie et de

fête vous accueille sous le toit de chaume du Boma du village Shangaan pour une soirée de divertissement. Une expérience dont vous vous souviendrez longtemps. Les chants et danses autour du feu sont exécutés par les enfants de l'orphelinat local qui recueille les orphelins du SIDA.

J8 : KRUGER PARK/ JOHANNESBURG
Retour vers JOHANNESBOURG
Visite des MINES DE CULLINAN : l'ancienne cité minière s'est développée autour de la mine de diamants Premier. Beaucoup de maisons datant du début du siècle sont encore debouts.
Quelques-uns des diamants les plus célèbres du monde ont été extraits de la mine : parmi eux, le Cullinnan (3.106 carats), soit le plus gros du monde et le Greater Star of Africa (530 carats).

J9 : JOHANNESBURG / SOWETO / PARIS
Visite de SOWETO accompagnée par un guide local qui vous expliquera l'histoire et la vie au quotidien de ce quartier. Visite du musée Hector Pieterson qui présente les évènements qui ont conduit aux manifestations de Soweto survenues le 16 juin 1976 et qui s'élevaient pacifiquement contre les lois d'apartheid sur l'enseignement.
Visite de la maison de Nelson Mandela.
Transfert à l'aéroport pour prendre votre vol retour sur Paris.

SEJOUR EN PENSION COMPLETE du J1 Dîner (dans l'avion) au J10 Petit Déjeuner (dans l'avion).

Transport :
VOL AIR France : PARIS/CAPE TOWN / JOHANNESBURG/PARIS.
VOL COMAIR : CAPE TOWN /JOHANNESBURG.
Sur Place : Car climatisé tout confort.

Tarif : De 670,72 € (T1) à 1509,12 € (T7)
Prix de revient avant abattement CE : 2096,00 €

C.E., certains cheminots travaillant en région PACA ne pourront pas participer auprès de vos Elus CE ou dans votre Espace.

VILLAGE VACANCES RISOUL

Au-dessus de Mont-Dauphin et des fortifications de Vauban, Risoul s'élève au milieu d'une belle forêt qui a valu au domaine skiable le nom de "Forêt blanche".
En liaison avec Vars, il offre 180 km de pistes alpines de tous niveaux dont l'orientation garantit un bel enneigement, un surf parc, une piste de kilomètre lancé et 35 km de pistes de fond.

VILLAGE VACANCES RISOUL 1850 : DES CHAMBRES CONFORTABLES

Chaque chambre est équipée d'une salle d'eau avec douche et toilettes, d'un espace parental avec 2 lits bas, d'un coin enfants séparé avec 2 lits superposés.
Le village club est accessible aux handicapés en fauteuil, 3 chambres sont aménagées à leur attention.

LA TABLE

Pension complète ou demi-pension, 3 restaurants où les repas sont servis en buffet. Restaurant raclette tous les soirs (avec supplément). Bar panoramique avec terrasse solarium. Une terrasse permet, été comme hiver, de déjeuner aux pieds des pistes. Possibilité de commander chaque jour un panier repas pour le déjeuner.

EQUIPEMENT POUR VOS LOISIRS

Bibliothèque. Prêt de jeux de société, de ballons et boules de pétanque en été. Télévision au bar. Salle de spectacles. Discothèque bien isolée des chambres.

SERVICES

Bagagerie. Un casier à skis par chambre. Une buanderie équipée de lave-linge et sèche-linge (payant).

ENFANTS

Club-enfants ouverts toute la saison avec journée continue au club, y compris pour le déjeuner quotidien pour les 3 à 12 ans. Accompagnement des enfants aux cours de ski toute la saison (horaires d'ouverture des clubs-enfants adaptés à ceux des remontées mécaniques et des cours de ski).
Soirées "spéciales enfants".
Bébé-club à partir de 12 mois.
Mini-club: de 3 à 6 ans.
Club-juniors: de 7 à 12 ans.

LA STATION, EN HIVER

Domaine de la Forêt Blanche (Risoul + Vars): 180 km de pistes alpines tous niveaux orientées nord, garantissant l'enneigement.
Ski de fond : accès gratuit à 2 itinéraires (35 km).
Snow park olympique. Piste de luge.

LA VIE AU VILLAGE

Pour les skieurs

GRATUIT ! Découverte du domaine skiable en début de séjour avec moniteur de ski.
Plus besoins de photos pour vos forfaits !
Le forfait est gratuit pour les moins de 5 ans et les plus de 75 ans.

Pour ceux qui ne skient pas…

Balades à pied avec l'animation. Jeux, tournois, projection de films…
Sorties raquettes à neige, avec participation.

Suite à la réforme ferroviaire, et faute d'accord national ou conventions entre aux activités figurant dans ce programme. Renseignez vous

VILLAGE VACANCES RISOUL

LA CARTE LEO

Plus besoin d'espèces, vos achats bar et à bar de nuit (discothèque) sont enregistrés sur présentation de la carte. Vous payez en 1 fois, à la fin du séjour !

LA RECEPTION

Ouverture de 8 h 30 à 13 h et de 17 h à 19 h 30.
Réservation des forfaits ski, tous les jours de 8 h 30 à 13 h pour le lendemain.
Inscriptions barbecue, repas froids, réservation raclette...
Location de poussettes sur place, à réserver directement au 04 92 46 00 52 (nombre limité).
Biberonnerie : espace dédié aux parents avec enfants en bas âge (réfrigérateur, micro-onde, table à langer) !
Accueil à partir de 17 heures.
Rendez-vous sur place. Animaux non admis.

Dans sa démarche d'investissement dans le tourisme social, le CER des cheminots PACA, vous propose la Carte Loisirs du réseau ANCAV-TT.

En effet, l'ANCAV-TT, par l'intermédiaire de ses 30 associations, ses 60 points d'accueil, a mis en place un réseau de correspondants qui ont pu négocier avec des prestataires des tarifs préférentiels pour les adhérents. La Carte Loisirs vous offrira, entre autre, des réductions dans 150 stations de ski, des conditions d'assurance optimales, des avances de frais de secours dans certaines stations… Mais aussi, tout au long de l'année, des réductions dans des théâtres, des spectacles, cinémas…

Droit aux vacances, aux loisirs, à la culture pour tous, tel est notre objectif. Ce sont nos orientations, notre action, nos propositions.

La carte loisirs sera offerte pour toute inscription aux week-ends ou séjours neige familles proposés par le CE Cheminots PACA. Pour de plus amples renseignements, rapprochez vous de votre Espace CE.

C.E., certains cheminots travaillant en région PACA ne pourront pas participer auprès de vos Elus CE ou dans votre Espace.

CODES JOURNEES ENFANCE

PAGE	AGE	Activités	Dates	Codes Activités	Dates limites inscriptions
4	6/12 ans	Journée neige - ALPES MARITIMES	Samedi 16 janvier	41160116	Vendredi 04 décembre 2015
5	6/12 ans	Théâtre Goûter - MIRAMAS *•	Samedi 16 janvier	411601161	Vendredi 04 décembre 2015
5	6/12 ans	Théâtre Goûter - MARSEILLE *•	Samedi 16 janvier	411601162	Vendredi 04 décembre 2015
5	8/12 ans	Après-midi Chiens de traîneaux - ALPES •	Samedi 16 janvier	411601163	Vendredi 04 décembre 2015
6	6/12 ans	Initiation à la magie - MIRAMAS *•	Mercredi 20 janvier	41200116	Vendredi 04 décembre 2015
4	6/12 ans	Journée neige - ALPES MARITIMES	Samedi 23 janvier	41230116	Vendredi 04 décembre 2015
6	6/12 ans	Après-midi Bowling - VAUCLUSE •	Samedi 23 janvier	412301161	Vendredi 04 décembre 2015
6	6/12 ans	Ciné Goûter (ARLES) - MIRAMAS * •	Mercredi 27 janvier	41270116	Vendredi 04 décembre 2015
7	6/12 ans	Après-midi Patinoire - ALPES •	Samedi 30 janvier	41300116	Vendredi 04 décembre 2015
7	6/12 ans	Après-midi Jeux de Société - MARSEILLE *•	Samedi 30 janvier	413001161	Vendredi 04 décembre 2015
7	6/12 ans	Après-midi Patinoire - VAR •	Samedi 30 janvier	413001162	Vendredi 04 décembre 2015
7	6/12 ans	Ciné Goûter - MIRAMAS *•	Mercredi 03 février	41030216	Vendredi 08 janvier 2016
7	6/12 ans	Ciné Goûter - VAUCLUSE *•	Samedi 27 février	41270216	Vendredi 08 janvier 2016
7	6/12 ans	Ciné Goûter - ALPES MARITIMES	Samedi 27 février	412702161	Vendredi 08 janvier 2016
8	6/12 ans	Journée neige - ALPES MARITIMES	Samedi 05 mars	41050316	Vendredi 05 février 2016
8	6/12 ans	Journée 100 % Glisse - MARSEILLE	Samedi 05 mars	410503161	Vendredi 05 février 2016
9	6/12 ans	Théâtre Goûter - MIRAMAS *•	Mercredi 09 mars	41090316	Vendredi 05 février 2016
8	6/12 ans	Journée neige - ALPES MARITIMES	Samedi 12 mars	41120316	Vendredi 05 février 2016
9	6/12 ans	Après-midi Escalade - VAUCLUSE •	Samedi 12 mars	411203161	Vendredi 05 février 2016
10	6/12 ans	Journée Bowling & Mini-golf - MARSEILLE	Samedi 19 mars	41190316	Vendredi 05 février 2016
10	6/12 ans	Atelier Cuisine - ALPES MARITIMES *•	Mercredi 23 mars	41230316	Vendredi 05 février 2016
11	6/12 ans	Musique & Instruments - MIRAMAS *•	Mercredi 30 mars	41300316	Vendredi 05 février 2016
11	6/12 ans	Théâtre Goûter - VAR *•	Mercredi 30 mars	413003161	Vendredi 05 février 2016

* *Activités gratuites* • *Activités à la demi-journée.* **Les activités payantes coûtent 5 € en demi-journée et 10 € en journée.**

Les bulletins d'inscriptions sont à télécharger sur le site du CE (ce-paca.org)
ou à demander à votre Espace CE

CODES MINI-SEJOURS ENFANCE

PAGE	AGE	SEJOURS	DATES	Codes Activités	DLI
12	4/6 ANS	PIROUETTES DES NEIGES	DU DIMANCHE 07 FEV. AU SAMEDI 13 FEV.	43070216	VENDREDI 04 DECEMBRE 2015
12	7/9 ANS	MON AMI LE HUSKY	DU DIMANCHE 07 FEV. AU SAMEDI 13 FEV.	430702161	VENDREDI 04 DECEMBRE 2015
13	6/10 ANS	SKI ALPIN A AUTRANS	DU DIMANCHE 07 FEV. AU SAMEDI 13 FEV.	430702162	VENDREDI 04 DECEMBRE 2015
13	9/10 ANS	SKI ALPIN A VILLARD	DU DIMANCHE 07 FEV. AU SAMEDI 13 FEV.	430702163	VENDREDI 04 DECEMBRE 2015
13	6/10 ANS	SKI ALPIN A AUTRANS	DU DIMANCHE 14 FEV. AU SAMEDI 20 FEV.	43140216	VENDREDI 04 DECEMBRE 2015
14	4/6 ANS	PILOU BLANC	DU DIMANCHE 14 FEV. AU SAMEDI 20 FEV.	431402161	VENDREDI 04 DECEMBRE 2015
14	7/10 ANS	J.O DU SUPER BESSE	DU DIMANCHE 14 FEV. AU SAMEDI 20 FEV.	431402162	VENDREDI 04 DECEMBRE 2015
PAGE	**AGE**	**SEJOURS SANS HEBERGEMENT**	**DATES**	**Codes Activités**	**DLI**
15	6/17 ANS	SH des ALPES - SKI ALPIN	DU LUNDI 08 AU VENDREDI 12 FEV.	43080216	VENDREDI 04 DECEMBRE 2015
15	10/17 ANS	SH des ALPES - SURF	DU LUNDI 08 AU VENDREDI 12 FEV.	430802161	VENDREDI 04 DECEMBRE 2015

TARIFS MINI-SEJOURS ENFANCE

	Prix de revient	Abattement CE	T 1	T 2	T 3	T 4	T 5	T 6	T 7
		30%	60%	53%	46%	39%	32%	25%	18%
PIROUETTES DES NEIGES	536,00	375,20	150,08	176,34	202,61	228,87	255,14	281,40	307,66
MON AMI LE HUSKY	594,00	415,80	166,32	195,43	224,53	253,64	282,74	311,85	340,96
SKI ALPIN A AUTRANS	595,00	416,50	166,60	195,76	224,91	254,07	283,22	312,38	341,53
SKI ALPIN A VILLARD	661,00	462,70	185,08	217,47	249,86	282,25	314,64	347,03	379,41
PILOU BLANC	612,00	428,40	171,36	201,35	231,34	261,32	291,31	321,30	351,29
J.O. DU SUPER BESSE	657,00	459,90	183,96	216,15	248,35	280,54	312,73	344,93	377,12
SANS HEBERGEMENT									
SH des ALPES - SKI ALPIN	338,00	236,60	94,64	111,20	127,76	144,33	160,89	177,45	194,01
SH des ALPES - SURF	338,00	236,60	94,64	111,20	127,76	144,33	160,89	177,45	194,01

Les bulletins d'inscriptions sont à télécharger sur le site du CE (ce-paca.org)
ou à demander à votre Espace CE

CODES JOURNEES CHEMINOTS

Page	Antenne	ACTIVITES	Dates	Codes Activités	Dates limites d'inscription
18	Alpes	Vœux de l'antenne	Janvier		(*)
18	Miramas	Journée découverte au Mt Ventoux	Samedi 27 février	11 270216	vendredi 5 février
18	Vaucluse	Journée découverte au Mt Ventoux	Samedi 27 février	11 270216 1	vendredi 5 février
18	Alpes Mmes	Balade en raquette à Valberg	Samedi 27 février	11 270216 5	vendredi 5 février
18	Alpes	Initiation Moto-neige (2/moto)	Samedi 5 mars	11 050316	vendredi 5 février
18	Alpes	Initiation Moto-neige (1/moto)	Samedi 5 mars	11 050316 1	vendredi 5 février
19	Vaucluse	Journée droits de la femme	Samedi 5 mars	11 050316 1	(*)
19	Vaucluse	Journée droits de la femme	Dimanche 6 mars	11 060316	(*)
19	Miramas	Atelier Pâte Fimo	Samedi 19 mars	11 190316	vendredi 4 mars
20	Alpes	Initiation Danse orientale	Samedi 19 mars	11 190316 1	vendredi 4 mars
20	Marseille	Visite du MUCEM	Samedi 19 mars	11 190316 2	vendredi 4 mars
21	Var	Randonnée aérienne dans les Calanques	Dimanche 20 mars	11 200316	vendredi 4 mars
21		Visite du camp des Milles	Samedi 26 mars	11 260316	vendredi 4 mars

** Activité sans date limite d'inscription.

Les informations (dates, codes...) pour les journées neige sont page 17, les tarifs sont ci-dessous

Journées Neige Cheminots	
(tarif unique et commun aux espaces)	
Ski de fond (*) ou Raquettes ou Non Skieurs	**Skieurs**
7,62 €	**20,00 €**

J. Neige Extérieurs	Joue du Loup (*)	Les Orres	Risoul	Isola 2000 ou Auron	Valberg	Orcières (*)
Marseille	64,20	63,20	68,10			
Toulon	64,80	65,80				
Miramas	62,60	63,00	65,90			
Avignon		65,00	69,70			63,20
Nice				60,00 €	57,70	
Alpes		(1)	(1)			(1)

(1) Renseignement auprès de votre antenne

CODES WEEK-END ET SEJOUR CHEMINOTS

Page	Week-End	Date	Codes Activités	Dates limites d'inscriptions
22	LES ORRES Skieurs	Vendredi 8 au dimanche 10 janvier 2016	12 080116	Vendredi 6 novembre
22	LES ORRES Non Skieurs	Vendredi 8 au dimanche 10 janvier 2016	12 080116 1	Vendredi 6 novembre
22	VALBERG "Neige et Soleil" Skieurs	Samedi 30 au dimanche 31 janvier 2016	12 300116	Vendredi 4 décembre
22	VALBERG "Neige et Soleil" Non Skieurs	Samedi 30 au dimanche 31 janvier 2016	12 300116 1	Vendredi 4 décembre
23	VAL D'ALLOS, au cœur du Mercantour Skieurs	Samedi 12 au dimanche 13 mars 2016	12 120316	Vendredi 8 janvier
23	VAL D'ALLOS, au cœur du Mercantour Non Skieurs	Samedi 12 au dimanche 13 mars 2016	12 120316 1	Vendredi 8 janvier
23	EURODISNEY	Vendredi 18 au dimanche 20 mars 2016	12 180316	Vendredi 5 février
24	Risoul Skieurs	Vendredi 18 au dimanche 20 mars 2016	12 180316 1	Vendredi 5 février
24	Risoul Non Skieurs	Vendredi 18 au dimanche 20 mars 2016	12 180316 2	Vendredi 5 février
24	Week-end à Briançon	Vendredi 25 au lundi 28 mars 2016	12 250316	Vendredi 5 février
25	ESCAPADE A ATHENES	Vendredi 25 mars au lundi 28 mars 2016	12 250316 1	Vendredi 8 janvier
	Séjour	**Date**	**Codes Activités**	**Dates limites d'inscriptions**
26	AFRIQUE DU SUD	Lundi 4 avril au Mercredi 13 avril 2016	13 040416	Vendredi 8 janvier

TARIFS WEEK-END ET SEJOUR CHEMINOTS

Week-End	Prix de revient	Abattement CE	T 1	T 2	T 3	T 4	T 5	T 6	T 7
		20%	46%	40%	34%	28%	22%	16%	10%
LES ORRES Skieurs	241,00	192,80	104,11	115,68	127,25	138,82	150,38	161,95	173,52
LES ORRES Non Skieurs	206,00	164,80	88,99	98,88	108,77	118,66	128,54	138,43	148,32
VALBERG "Neige et Soleil" Skieurs	90,20	72,16	38,97	43,30	47,63	51,96	56,28	60,61	64,94
VALBERG "Neige et Soleil" Non Skieurs	40,20	32,16	17,37	19,30	21,23	23,16	25,08	27,01	28,94
VAL D'ALLOS, au cœur du Mercantour Skieurs	96,20	76,96	41,56	46,18	50,79	55,41	60,03	64,65	69,26
VAL D'ALLOS, au cœur… Non Skieurs	40,20	32,16	17,37	19,30	21,23	23,16	25,08	27,01	28,94
EURODISNEY 1	300,00	240,00	129,60	144,00	158,40	172,80	187,20	201,60	216,00
Risoul Skieurs	224,20	179,36	96,85	107,62	118,38	129,14	139,90	150,66	161,42
Risoul Non Skieurs	152,00	121,60	65,66	72,96	80,26	87,55	94,85	102,14	109,44
Week-end à Briançon	139,00	111,20	60,05	66,72	73,39	80,06	86,74	93,41	100,08
ESCAPADE A ATHENES	655,00	524,00	282,96	314,40	345,84	377,28	408,72	440,16	471,60
Séjour		**20%**	**60%**	**50%**	**40%**	**30%**	**20%**	**15%**	**10%**
AFRIQUE DU SUD	2096,00	1676,80	670,72	838,40	1006,08	1173,76	1341,44	1425,28	1509,12

VILLAGE VACANCES - RISOUL

RISOUL SEJOURS(*)				
Date limite inscription			vendredi 5 février 16	
période	du		samedi 05 mars 2016	samedi 12 mars 2016
	au		samedi 12 mars 2016	samedi 02 avril 2016
Pension complète	*Prix de revient*		413	385
	Réduc		**20%**	**20%**
			330,40	308,00
	T1	70%	99	92
	T2	60%	132	123
	T3	45%	182	169
	T4	30%	231	216
	T5	20%	264	246
	T6	15%	281	262
	T7	10%	297	277
Date limite inscription			vendredi 5 février 16	
période	du		samedi 05 mars 2016	samedi 12 mars 2016
	au		samedi 12 mars 2016	samedi 02 avril 2016
1/2 Pension	*Prix de revient*		364	350
	Réduc		**20%**	**20%**
			291,20	280,00
	T1	70%	87	84
	T2	60%	116	112
	T3	45%	160	154
	T4	30%	204	196
	T5	20%	233	224
	T6	15%	248	238
	T7	10%	262	252

Légende

Période verte 20 % de subvention complémentaire calculé sur le prix de revient

(*) tarif adulte par personne pour 8j/7n en pension complete en chambre double à partager

Conditions

Supplément chambre individuelle (selon disponibilité) : + 20% sur le prix de revient

VILLAGE VACANCES - RISOUL

RISOUL COURTS SEJOURS (*) (**) du déjeuner du 1er jour inclus au déjeuner du dernier jour inclus, avec nuit du samedi (uniquement sur ces dates : 7-8/03, 14-15/03, 28-29/03, 11-12/04) et hors festivals

2J / 1N				3J /2N				4J /3N				
	Prix de revient		103		*Prix de revient*		190		*Prix de revient*		277
	Réduc		20 %				20 %				20%
			82				152				222
	T1	46%	44		T1	46%	82		T1	46%	120
	T2	40%	49		T2	40%	91		T2	40%	133
	T3	34%	54		T3	34%	100		T3	34%	146
	T4	28%	59		T4	28%	109		T4	28%	160
	T5	22%	64		T5	22%	119		T5	22%	173
	T6	16%	69		T6	16%	128		T6	16%	186
	T7	10%	74		T7	10%	137		T7	10%	199

(*) VALABLE POUR LES PERIODES HORS VACANCES SCOLAIRES, HORS PERIODE CONVENTIONNEE AVEC LE CCE

(**) ATTENTION PRIORITE EST DONNEE AUX SEJOURS D'UNE SEMAINE - POUR LES MODALITES D'ATTRIBUTION DES COURTS SEJOURS, SE REFERER AUX CONDITIONS GENERALES

CONDITIONS GENERALES

Les activités sont ouvertes à tous les cheminots, personnel C.E. et C.C.E. de la région P.A.C.A. ainsi qu'à leurs ayants droit, aux retraités S.N.C.F et personnel C.E. et C.C.E. résidant en région P.A.C.A.
La qualité d'agent « actif » ou d'agent « retraité » s'apprécie au 1er jour de l'activité.
Pour toute inscription, il est nécessaire pour le demandeur de prouver son appartenance à la SNCF ou au C.E., par la production d'un bulletin de salaire ou pension, et pour les ayants droits : soit carte de circulation SNCF, soit attestation CPR, soit fichets de voyages ou certificat de position administrative (à demander à l'agence familles).

IMPORTANT : sur l'ensemble de nos activités, chaque participant devra pouvoir à tout moment justifier de son identité (carte SNCF ou autre document officiel), en particulier au moment du départ et lors de l'arrivée sur le lieu de séjour. A défaut d'inscription préalable et du justificatif d'identité, l'accès à l'activité sera refusé.

- Les enfants mineurs ne peuvent participer aux activités « Cheminots » qu'accompagnés de leurs parents.
- Les enfants majeurs (à la date de l'activité) à charge (au sens des prestations familiales) peuvent participer seuls aux activités « Cheminots ».
- Les inscriptions sont prises par famille sur bulletins d'inscriptions C.E. accompagnés du bulletin de salaire, **de l'avis d'imposition 2015** (sur les revenus de l'année 2014) et d'un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal.
- Toute personne inscrite à une activité de type Séjour, Week-end/Court séjour ou journée verra sa demande acceptée si elle n'a pas reçu un courrier de refus dans **les 10 jours ouvrés** suivant la date limite d'inscription [3].

CONDITIONS D'INSCRIPTION DES NON-CHEMINOTS :

Les personnes « non cheminots » peuvent participer aux activités « Cheminots » du Comité d'Etablissement des Cheminots PACA, dans la limite des places disponibles après confirmation des inscriptions des actifs et des retraités aux conditions suivantes :

1°) **Pour les activités de journée :** être accompagnées d'un Cheminot ou ayant-droit (conjoint ou « partenaire », enfant majeur toujours à charge).

Pour les activités Week-end/ Court séjour et séjour : être accompagnées d'un Cheminot ou de son conjoint / « partenaire ».

2°) S'acquitter du prix de revient C.E. + 16,00 € de frais de dossier pour les Week-ends / Courts séjours et les séjours, et + 5 € pour les journées.

PERSONNES À MOBILITE REDUITE :

Au moment de l'inscription, précisez s'il y a des personnes handicapées qui participent à l'activité. En effet, les structures ne sont pas toutes équipées pour recevoir des personnes à mobilité réduite, et la qualité de leur séjour risque de s'en trouver affectée.

PAIEMENT ET INSCRIPTIONS AUX ACTIVITES [1] :

Vous devez vous inscrire auprès des Espaces C.E. Les dates limites d'inscription sont regroupées les vendredis (voir tableaux).
Passées ces dates, nous ne pourrons pas garantir les places et dans tous les cas les priorités éventuelles découlant de l'application des critères d'attribution seront perdues.
Le règlement est exigé lors de l'inscription aux activités :

- Pour les activités à la journée : paiement total
- Pour les activités d'une durée supérieure à la journée : possibilité de paiement échelonné avec remise de l'acompte (30 % minimum du montant de la facture totale) et du solde sur plusieurs mois à condition de remettre l'ensemble des chèques au moment de l'inscription. Ils seront placés dans un échéancier pour encaissement le 25 de chaque mois ; le dernier chèque devant être encaissé avant le début de l'activité.

CRITERES D'ATTRIBUTION DES PLACES DISPONIBLES :

Dans un souci d'équité, un système d'historique de participation aux activités est mis en place.

• Pour les activités Cheminots, Week-ends/Courts séjours et séjours :
Il est attribué :
1) 5 points à l'agent participant à un Week-end/Court séjour,
2) 10 points à l'agent participant à un séjour.

Chaque activité offrant un nombre limité de places, si le nombre d'inscrits est supérieur au nombre de places offertes le jour de la clôture des inscriptions, seront prioritaires :

1) les agents actifs bénéficiant du plus petit nombre de points, actualisés sur les 5 dernières années, à la date limite d'inscription de l'activité.
2) en cas d'historique identique, priorité à la situation familiale(2) : familles avec enfants scolarisés entre 6 et 18 ans, puis avec enfants de moins de 6 ans et de plus de 18 ans, participant à l'activité.
3) à situation familiale égale, priorité à l'ancienneté(2) SNCF (date de naissance(2) pour les retraités : priorité aux plus âgés).
4) en dernier ressort, l'application du quotient familial départagera les inscrits, au bénéfice de la tranche la plus basse.

Le nombre de places allouées aux retraités sera fonction des places disponibles après confirmation des inscriptions des actifs.
Ensuite, les critères de classement fixés ci-dessus seront appliqués aux retraités.
A noter cependant que pour les groupes constitués, y compris les groupes de retraités, le C.E. est en mesure de faire des propositions d'activités organisées.

NOUVEAU :
Particularité historique week-end Eurodisney :
Les personnes n'ayant pas participé à un week-end Eurodisney au cours des 5 dernières années seront prioritaires dans l'attribution des places.

DEFINITION DU QUOTIENT FAMILIAL (QF) :

Le calcul du quotient familial s'effectue comme suit : divisez votre revenu brut global (sans aucune déduction ou réduction) par le nombre de parts fiscales.

$$QF = \frac{\text{Revenu brut global}}{\text{par le Nombre de parts fiscales.}}$$

Pour les agents assujettis au versement d'une pension alimentaire obligatoire, le montant retenu pour le calcul du QF sera le REVENU BRUT GLOBAL.
Toute personne divorcée demandant l'attribution d'un Week-end/Court séjour ou séjour pour un ou plusieurs enfants mineurs pour lesquels elle verse une pension alimentaire se voit accorder ½ part fiscale supplémentaire par enfant.
Pour les enfants nés dans l'année N : sur présentation du livret de famille ½ ou 1 part sera rajoutée.

LES SUBVENTIONS

Journées
Subvention minimale : - 20 % du prix de revient.
Week-ends/Courts séjours
Abattement minimum de 20 % pour les activités Cheminots, et de 30 % pour les activités Enfance, sur le prix de revient de l'activité, auquel s'ajoute la subvention en fonction des tranches.
Séjours et gîtes : Application du nouveau barème de subventions sans abattement. Abattement minimum de 30 % pour les

PRINCIPES GENERAUX D'INSCRIPTION

activités Enfance, sur le prix de revient de l'activité, auquel s'ajoute la subvention en fonction des tranches.

SUBVENTIONS

	Enfance	W-E	Séjours	Villages Vacances	VL Vac. Pension complète
T 1 :	60 %	40 %	60 %	30 %	70 %
T 2 :	53 %	40 %	50 %	30 %	60 %
T 3 :	46 %	34 %	40 %	26 %	45 %
T 4 :	38 %	28 %	30 %	17 %	30 %
T 5 :	32 %	22 %	20 %	15 %	20 %
T 6 :	25 %	16 %	15 %	8 %	15 %
T 7 :	18 %	10 %	10 %	6 %	10 %

a) Week-End et courts séjours adultes. b) Séjours adultes. c) Séjours adultes en gîte.

Les différentes tranches :

Tranche 1 : QF < 6800€
Tranche 2 : 6801€ < QF < 7900€
Tranche 3 : 7901€ < QF < 9290€
Tranche 4 : 9291€ < QF < 11280€
Tranche 5 : 11281€ < QF < 13270€
Tranche 6 : 13271 €< QF < 15380€
Tranche 7 : QF > 15381€

REDUCTIONS ENFANTS PARTICIPANT AUX ACTIVITES LOISIRS VOYAGES (3) :

Les réductions enfants s'appliquent à toutes les activités « Cheminots ». L'âge limite ne doit pas être atteint avant la fin de l'activité.
Moins de 3 ans : gratuité mais pas de prestation à charge de l'organisateur.
De 3 à moins de 18 ans : réduction de 50 %, toutefois l'enfant est accompagné de ses parents.
Moins de 6 ans : gratuité pour les séjours hors vacances scolaires.

Pour l'ensemble des séjours et Week-ends/Courts séjours ENFANCE et CHEMINOTS (4) :

Nos prix comprennent (sauf indications contraires) : la pension complète, les activités mentionnées dans le programme (hors mention spéciale), les assurances annulation et rapatriement, les taxes d'aéroport (pour l'étranger), les réservations en 2de classe pour les trajets en train (sauf pour les actifs qui utilisent leurs fichets).

Ne comprennent pas :
Les dépenses à caractère personnel, les titres de transports pour les trajets en train (Permis pour l'international et fichets pour la France) (sauf indications contraires).

Certaines taxes (taxes d'aéroport, augmentation du carburant, modifications tarifaires liées au transport...) peuvent varier sans préavis ; nous communiquerons aux inscrits les montants au mieux de notre connaissance.
Le surcoût sera dû dans tous les cas.

AIDE AU PREMIER DEPART :

Tout cheminot actif n'ayant pas participé à une activité C.E. « Cheminots » (Week-end/Court séjour ou séjour) au cours des 5 dernières années, peut bénéficier d'une aide forfaitaire. Cette allocation n'est pas cumulable avec la bourse « embauchés depuis moins de 5 ans ».
Le cheminot n'a pas la possibilité de choisir sur quelle activité portera cette aide. Elle s'appliquera d'office sur la 1ère inscription.

Montant des aides au 1er départ :
■ 50 euros pour les week-ends et 105 euros pour les séjours, versés par personne (y compris Risoul et Vaison la Romaine)
■ 70 Euros pour les G4 et 80 Euros pour les G6 (montant de l'aide versé par gîte) pour les séjours en gîte dont la durée est inférieure ou égale à 3 nuits
■ 140 Euros en G4 et 160 Euros en G6 (montant de l'aide versé par gîte) pour les séjours en gîte dont la durée est supérieure ou égale à 4 nuits.
■ 200 €/pers pour les séjours solidaires (voyager autrement) si aucune inscription durant les 5 dernières années sur ce type de voyage.

Le montant de l'aide au 1er départ viendra en déduction du net à payer avec un minimum de perception de 16,00 € par personne.
Nota : le montant de «l'aide au premier départ » supérieur en valeur au coût de l'activité ne donnera pas lieu à remboursement ni à avoir.
En cas d'annulation :
■ Par le C.E. : le bénéfice à l'aide au 1er départ est maintenu, à valoir sur une prochaine activité.
■ Par l'agent : le bénéfice à l'aide au 1er départ est perdu, sauf en cas d'annulation pour force majeure.

BOURSE « EMBAUCHES DEPUIS MOINS DE 5 ANS »

La bourse est applicable :
■ Dans les 5 années qui suivent la première date d'embauche
■ Quel que soit l'âge de l'inscrit.
■ Quel que soit le type de contrat, à la condition d'être toujours dans l'entreprise au moment de l'activité.
Cette bourse est applicable 3 fois par année civile.

Son montant peut varier, il est précisé pour chaque activité. Dans tous les cas, elle est réduite de 50 % pour les enfants.
Non cumulable avec les autres aides et le fait d'en bénéficier prive l'inscrit de l'aide au 1er départ pendant 5 ans.
Le bénéfice de cette bourse est lié à la participation effective du cheminot et n'entraine aucune priorité dans une éventuelle gestion d'historique (ne blanchit pas le compteur de point).

BONS C.A.F :

Les Bons C.A.F sont acceptés pour le règlement des activités du C.E, sous condition d'acceptation du prestataire.
Le montant du Bon CAF viendra en déduction du net à payer avec un minimum de perception de 16 €.

Nota : le bon CAF supérieur en valeur au coût de l'activité ne donnera pas lieu à remboursement ni à avoir.

CHEQUES VACANCES :

Possibilité de régler les activités du C.E. à l'aide de chèques vacances, à condition que les prestataires soient agréés auprès de l'Agence Nationale des Chèques Vacances (A.N.C.V.). Le montant des chèques vacances viendra en déduction du net à payer avec un minimum de perception de 16 €.

Nota : un montant de chèques vacances supérieur en valeur au coût de l'activité ne donnera pas lieu à remboursement ni à avoir.

HEBERGEMENT :

En cas de force majeure, le Comité d'Etablissement des Cheminots P.A.C.A se réserve le droit de proposer un hébergement différent de celui mentionné dans le programme.

…/…

CONDITIONS GENERALES

TRANSPORT :

Vous voyagez avec vos propres titres de transport.
Lors des déplacements en train, le coût du transport n'est pas compris dans le tarif, seules sont incluses les réservations nécessaires (sauf indications contraires).
Les agents en activité utilisent leur fichet personnel de dispense pour les réservations des couchettes et TGV.
Pour les destinations à l'étranger : billet international SNCF pour les agents en activité (voir avec l'agence Familles au moins 3 semaines avant le départ). Pour les ayants droit et retraités : acheter un billet international aux guichets (sur présentation de la carte F.I.P). Carte FIP à demander à l'agence familles dès l'inscription.
Lorsque le transport n'est pas précisé dans le programme de l'activité, vous devez vous rendre sur le site par vos propres moyens.
Pour les activités journées : Si un effectif d'au moins 20 personnes est réuni au départ de chacune des antennes, le C.E. pourra organiser le transport en car.

TARIFICATION PARTENAIRE :

La tarification « cheminot » sera appliquée au partenaire. Toutefois le calcul du prix de l'activité, soumis à conditions de ressources, tiendra compte du revenu fiscal du « couple ». Afin de bénéficier de cette mesure, vous devrez fournir un certificat de position administrative justifiant votre situation maritale.

ACCOMPAGNATEURS :

Un encadrement, systématique des activités journées, Week-ends/Courts séjours et circuits, est effectué par des professionnels du tourisme, **sauf CAS PARTICULIER.**
De plus, toute activité « technique » est encadrée par un moniteur diplômé d'état.

CONTENU DES ACTIVITES :

Le Comité d'Etablissement des Cheminots P.A.C.A. peut être amené, en raison des circonstances, à modifier tout ou partie du contenu d'une activité sans que cela donne lieu à un remboursement.

ENFANCE-JEUNESSE : CONDITIONS POUR LES INSCRIPTIONS :

Le bulletin d'inscription doit être obligatoirement signé par le demandeur.
Avant toute inscription, il est nécessaire d'apporter la preuve de la qualité « d'ayant droit » de l'enfant par un des documents suivants : copie de sa carte de circulation, attestation CPR, fichet de voyage « 4 cases » ou certificat de position administrative mentionnant les ayants droit.

■ **Afin que chaque enfant de cheminot puisse bénéficier des séjours organisés par le C.E., il est impératif de noter deux choix d'activités sur le bulletin d'inscription.**
Le C.E. a mis en place une grille de critères déterminant l'attribution des séjours :
1 – historique des 1er choix accordés : priorité à l'enfant qui n'a pas été accepté sur ses 1er choix lors d'activités précédentes.
2 – quotient familial : priorité au quotient familial le plus bas.
3 – âge de l'enfant : priorité au plus âgé.

■ **Pour les séjours liés à des contraintes de transport spécifique, si le nombre d'inscrits est supérieur au nombre de places offertes le jour de la clôture des inscriptions, la priorité sera donnée aux enfants les plus âgés.**

Les enfants de la DDASS accueillis dans les « foyers cheminots » peuvent participer aux activités organisées par le C.E. Le montant facturé sera le prix de revient de l'activité plus les frais de dossier.
Documents à fournir :
1 mois avant le départ : une fiche sanitaire de liaison, dûment remplie et signée + la photocopie de la carte SNCF de circulation (et fichets de voyage pour les + de 12 ans) de ou des enfants, ainsi que la photocopie de l'attestation d'ouverture des droits CPR ou Sécurité Sociale, et un certificat médical de non-contre indication à la pratique des activités sportives de plein air (sans ces documents, l'enfant pourrait se voir refuser l'accès au lieu du séjour ou à l'activité). Les originaux devront être remis le jour du départ.
Lors du retour : courrier d'information sur le séjour et carte d'identité. Si une tierce personne doit venir chercher l'enfant, une lettre d'autorisation des parents mentionnant ses coordonnées devra être remise au responsable sur le quai. La personne devra être munie d'une pièce d'identité. Aucun enfant ne sera autorisé à partir seul.
Au premier jour du séjour : avoir l'âge minimum demandé, et ne pas avoir plus de 11 mois de l'âge maximum fixé.
On ne peut inscrire un enfant à deux mini séjours avec hébergement consécutifs.

REDUCTIONS :

Pour les journées et ½ journées : demi-tarif pour le 2e enfant, gratuité pour le 3e enfant et au-delà pour la même journée (quelle que soit l'activité).
Pour les séjours avec ou sans hébergement : 25 % pour le 2e enfant, 40 % pour le 3e enfant et au-delà. Ces réductions ne sont applicables que dans le cas d'inscriptions et participations effectives à ces activités au cours de l'année calendaire (exemple : 1 enfant à un séjour de février, le second et le troisième à un séjour de printemps ou été).

ENCADREMENT :

Pour les séjours : directeur et animateurs diplômés B.A.F.A. Une équipe de professionnels assure l'encadrement des activités sportives et techniques.
Pour les journées : animateurs diplômés B.A.F.A. Une équipe de professionnels assure l'encadrement des activités sportives et techniques.

DROIT A L'IMAGE :

Les participants aux activités peuvent être photographiés par des élus, des salariés C.E. ou toute autre personne mandatée par le C.E. Ces photos sont susceptibles d'être utilisées dans des publications et sites Internet du C.E. et des prestataires.
Vous devez nous préciser votre choix en cochant la case correspondante sur le bulletin d'inscription.

TRANSPORT :

Le transport est assuré par le C.E. Cheminots P.A.C.A sauf :
Indications contraires dans le descriptif de l'activité
Pour les enfants de 4 à 6 ans : à l'aller, accompagnement de l'enfant assuré par les parents ou par le C.E. (au choix lors de l'inscription). Retour assuré par le C.E.

Déplacement en train :
Les enfants voyagent avec leurs propres titres de transport (Fichets de voyage pour les + 12 ans).

Pour les journées et 1/2 journées :
Des goûters sont distribués pour toutes les activités.

PRINCIPES GENERAUX D'INSCRIPTION

POUR TOUS LES SÉJOURS :

Le matériel spécifique (ski, VTT…) est fourni par le centre (sauf indications contraires dans le descriptif du séjour).

CONDITIONS D'ANNULATION ANNULATION PAR L'AGENT :

Dans tous les cas une retenue forfaitaire (frais de dossier) sera effectuée, y compris en cas de force majeure.
Pour les activités Cheminots: 1,25 € par dossier pour les activités en demi-journée, 5 € par dossier pour les activités de journée et 16 € par dossier pour les Week-ends/Courts séjours et séjours.
Pour les activités Enfance : 1,25 € par dossier pour les activités de ½ journée, 2,5 € par dossier pour les activités de journée et 16 € par dossier pour les Week-ends/Courts séjours et séjours.

Quel qu'en soit le motif, toute arrivée tardive ou départ anticipé d'un centre ou d'une activité ne pourra donner lieu à un remboursement ou à compensation de prestation(s) de la part du C.E.

Pour les Week-ends/Courts séjours et séjours :
Annulation plus de 30 jours avant la date de début de l'activité : perte des frais ci-dessus.
Annulation entre 15 et 30 jours avant l'activité : retenue de 75% du montant de la facture sauf en cas de revente de la place par l'agent ou le C.E, auquel cas seuls les frais de dossiers seront retenus.
Annulation moins de 15 jours avant l'activité : perte de la totalité sauf revente, auquel cas seuls les frais de dossier seront retenus.

Pour les activités de journées :
Annulation 15 jours avant le début de l'activité : perte des frais de dossier.
Annulation moins de 15 jours avant le début de l'activité : perte totale sauf en cas de revente où seuls les frais de dossiers seront retenus.

CAS DE FORCE MAJEURE, (maladie attestée par un certificat médical [5]), accident, pour les cheminots uniquement : refus de congés posés dans les règles en vigueur de la SNCF) perte des frais de dossiers et remboursement du solde encaissé par le Comité d'Etablissement des Cheminots PACA.

ANNULATION PAR LE C.E. :

Le Comité d'Etablissement des Cheminots PACA peut être amené à annuler une inscription ou une activité dans les cas suivants :
Nombre d'inscrits insuffisant pour réaliser l'activité.
Nombre d'inscrits supérieur au nombre de places, inscriptions des agents non prioritaires annulées.
Evénements divers (climatique, annulation par nos partenaires, risques divers…) : dans tous les cas, remboursement intégral des sommes versées ou proposition d'activité équivalente à une autre période.

REMBOURSEMENT :

Afin de faciliter et sécuriser les opérations de remboursement (suite à annulation), le traitement s'effectuera par virement bancaire.

FICHES APPRECIATION :

De manière à recueillir vos remarques, impressions, attentes… concernant les activités proposées par le C.E., nous avons mis en place des « fiches appréciation ». Elles vous seront présentées pour chaque activité de Week-end/Court séjour ou de séjour par l'accompagnateur. Vous êtes libres de les renseigner ; nous vous invitons à le faire, car elles nous permettent d'ajuster nos propositions d'activités.

Rappel : les animaux ne sont pas admis dans nos activités ni dans les gîtes ou maisons familiales.

(1) sauf pour les demandes d'attribution d'hébergement en villages de vacances du CE.
(2) les agents n'ayant pas fourni les renseignements nécessaires lors de leur inscription seront pénalisés.
(3) sauf tarification spéciale du prestataire.
(4) sauf pour les demandes d'attribution de gîtes à Tarnos ou Ramatuelle.
(5) Fournir à votre Espace sous 8 jours le certificat médical daté au plus tard du jour de début de l'activité.

LES ESPACES DU C.E.

ESPACE C.E. DE GAP
Cour de la Gare - 05000 Gap
✆ 04 92 40 93 50 - SNCF : 529 350
Mél. : espacegap@ce-paca.org

ESPACE C.E. DE VEYNES
Gare de Veynes - 05400 Veynes
✆ 04 92 58 32 45 - SNCF 529 245
Mél. : espaceveynes@ce-paca.org

ESPACE C.E. DE MIRAMAS
18, rue Gabriel Péri, 13140 Miramas
Mél. : espacemiramas@ce-paca.org
Antenne
✆ 04 90 44 44 67 - SNCF : 524 467
Bibliothèque
✆ 04 90 44 44 97 - SNCF : 524 497

ESPACE C.E. DE VAUCLUSE
Cour de la Gare.
Bât. S^{ce} Social, 1er étage 84000 AVIGNON
Mél. : espacevaucluse@ce-paca.org
Antenne
✆ 04 90 27 84 51 - SNCF : 528 451
Bibliothèque
✆ 04 90 27 84 22 - SNCF 528 422

ESPACE C.E. DU VAR
377, bd de Tessé, 83000 Toulon
✆ 04 94 09 53 10 - SNCF : 585 310
Mél. : espacevar@ce-paca.org

ESPACE C.E. DES ALPES MARITIMES
Esplanade de la Gare
BP 1518 - 06009 Nice Cedex1
Mél. : espacealpesmaritimes@ce-paca.org
Antenne
✆ 04 89 24 70 90 - SNCF : 587 090
Bibliothèque
✆ 04 89 24 70 92 - SNCF : 587 092
Bibliothèque CANNES LA BOCCA
Gare de marchandises, av. Pierre Sémard - 06150 Cannes la Bocca
✆ 04 92 19 71 84 - SNCF : 586 184

ESPACE CE DE MARSEILLE
Espace Voltaire - Gare St. Charles
13001 Marseille
Mél. : espacemarseille@ce-paca.org
Antenne
✆ 04 95 04 27 10 - SNCF : 522 710
Bibliothèque
✆ 04 95 04 27 82 - SNCF : 522 782

SIEGE TECHNIQUE DU CE
Mél. : cepaca@ce-paca.org

SIEGE ELU DU CE
Mél. : secretariat@ce-paca.org

SERVICE ACTIVITES
Mél. : activite@ce-paca.org

SITE INTERNET DU CE
http://www.ce-paca.org

SITE INTERNET DU CCE
http://www.ccecheminots.com

AVANT-PREMIERE

WEEK-END ANDALOU

Printemps 2016

Séville, quatrième ville d'Espagne, possède des joyaux architecturaux : la Giralda ou l'Alcázar. La cathédrale est tout simplement somptueuse. La ville est vivante : le soir, vous ne vous lasserez pas de vous promener dans le quartier de Santa -Cruz avec ses ruelles pavées, de bars à tapas en bars à vins. Séville garantit une ambiance nocturne unique.

CHEMINOTS CE PACA

PLUS D'INFORMATIONS SUR

WWW.CE-PACA.ORG

Création service activitée du CE Cheminots PACA